CATALOGUE 92-713 VOL: I—PART: 2 (BULLETIN 1.2—1) 50¢ JANUARY 1976 JANVIER c. 3

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
JUL 1991
FROM THE LIBRARY
DE LA BIBLIOTHÈQUE

1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

Population

INTRODUCTION TO
VOLUME I (PART 2)

Population

INTRODUCTION AU
VOLUME I (PARTIE 2)

Statistics Canada Statistique Canada

Introduction Vol. I, Part 2

Contents

This report contains introductory textual material of a definitional and explanatory nature to complement the tabular contents of Volume I (Part 2) of the 1971 Census. It is divided into sections as follows:

Page

List and Index of Tables 5

A list of statistical tables, charts, maps and any appendices, as well as a subject-matter index of tables contained in Bulletins 1.2-2 to 1.2-9 inclusive.

Introduction 11

General principles of census methodology and enumeration, types of questionnaires, definitions of census terms and concepts with respect to the population characteristics presented in Bulletins 1.2-2 to 1.2-9, as well as notes on comparability of data and measures of reliability.

Population Questionnaires 25

A reproduction of questions and instructions from the 1971 Census Questionnaires relevant to the characteristics used in Bulletins 1.2-2 to 1.2-9.

Errata 35

A detailed listing of any known errata issued for Bulletins 1.2-2 to 1.2-9, up to the publication date of this report.

Introduction Vol. I, Partie 2

Contenu

Le présent bulletin contient un texte d'introduction qui donne les définitions et les explications de nature à compléter les tableaux du volume I (partie 2) du recensement de 1971. Il comprend les sections suivantes:

Index des tableaux

Liste des tableaux statistiques, des graphiques, des cartes et des appendices contenus dans les bulletins 1.2-2 à 1.2-9 inclusivement.

Introduction

Principes généraux des méthodes du recensement et du dénombrement, genres de questionnaires, définitions des termes et des concepts du recensement relativement aux caractéristiques démographiques prises en compte dans les bulletins 1.2-2 à 1.2-9, ainsi que des notes sur la fiabilité et la variation d'échantillonnage.

Questionnaires-population

Reproduction des questions et des instructions du Questionnaire du recensement de 1971 concernant les caractéristiques qui font l'objet des bulletins 1.2-2 à 1.2-9.

Errata

Liste détaillée des erreurs connues qui sont parues dans les bulletins 1.2-2 à 1.2-9, jusqu'à la date de publication du présent bulletin.

BKTC 6569554(E) c.3
BKTD 6569655(F)

1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

VOLUME I (PART: 2)

VOLUME I (PARTIE: 2)

POPULATION

GENERAL CHARACTERISTICS

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

PRICE - $10.00 - PRIX

Published by Authority of
The Minister of Industry, Trade and Commerce

Publication autorisée par
le ministre de l'Industrie et du Commerce

Information Canada
Ottawa

Statistics Canada should be credited when republishing all or any part of this document

Reproduction autorisée sous réserve d'indication de la source: Statistique Canada

PREFACE

Results of the 1971 Census of Canada are being issued in the form of a number of series of reports. These reports have been prepared so that the tables may be combined to form the contents of any particular part. Thus, Bulletins 1.2-2 to 1.2-9 which provide distributions of selected general population characteristics may be integrated with the following Introduction (1.2-1) to constitute the Volume I (Part 2), General Characteristics of the 1971 Census. Volume I (Part 1) deals with geographical distributions while other Parts (3, 4, 5) present further characteristics and various cross-classifications of these characteristics.

The tabular material of Volume I (Part 2) provides classifications of the population as of June 1, 1971 according to age, sex, marital status, number of children born to women ever married, internal migration, schooling and vocational training. Certain tables, as outlined in the Table of Contents, provide comparisons with previous censuses, and the geographic basis of presentation varies from Canada and the provinces to census metropolitan areas, agglomerations, municipal subdivisions and census divisions. Definitions and explanations of the terminology used in Part 2 as well as notes on reliability and sampling are included in the Introduction which follows.

The materials in Volume I (Part 2) were designed in the Demographic and Spatial Group of the Census Field, while tables were prepared for the most part by the Retrieval Systems Section. Tabulations of data for the tables were produced by the Data Processing Centre, charts were prepared by the Chart Design Unit and maps were produced by the Spatial Systems Section and Spatial Organization Section.

PETER G. KIRKHAM,
Chief Statistician of Canada.

PRÉFACE

Les résultats du recensement du Canada de 1971 sont présentés en plusieurs séries de bulletins. Ces bulletins ont été préparés de telle sorte que leurs tableaux, réunis, forment le contenu d'une partie particulière. Ainsi, les bulletins 1.2-2 à 1.2-9, qui renferment des répartitions de certaines caractéristiques démographiques générales peuvent être intégrés avec l'Introduction suivante (1.2-1) pour constituer le volume I (partie 2), "Caractéristiques générales" du recensement de 1971. Le volume I (partie 1) traite des répartitions géographiques, tandis que les autres parties (3, 4, 5) présentent d'autres caractéristiques et divers classements recoupés de ces caractéristiques.

Les tableaux du volume I (partie 2) constituent des classifications de la population au 1er juin 1971 selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le nombre d'enfants mis au monde par des femmes non célibataires, les migrations internes, la scolarité et la formation professionnelle. Certains tableaux, indiqués dans la Table des matières, établissent des comparaisons avec les recensements précédents, et la base géographique de présentation varie du Canada et les provinces aux régions métropolitaines de recensement, agglomérations, subdivisions municipales et autres divisions de recensement. L'Introduction qui suit renferme des définitions et des explications des termes utilisés dans la partie 2 ainsi que des notes sur la fiabilité et l'échantillonnage.

Le contenu du volume I (partie 2) a été établi par la Section des caractéristiques démographiques et spatiales du Secteur du recensement, tandis que les tableaux sont pour la plupart l'oeuvre de la Section des systèmes d'extraction. Les totalisations destinées aux tableaux ont été produites par le Centre de l'exploitation des données, les graphiques sont l'oeuvre de la Sous-section du dessin des graphiques et les cartes ont été produites par la Section des systèmes spatiaux et la Section de l'organisation spatiale.

Le statisticien en chef du Canada,
PETER G. KIRKHAM.

TABLE OF CONTENTS

	Page
Tabular Index	5
Introduction	11
Methodology	11
Types of Questionnaires	15
Definitions	15
Notes on Comparability	19
Unpublished Data on General Population Characteristics	21
Measures of Reliability	21
Questionnaires	25
Map	33
Errata	35

GENERAL CHARACTERISTICS OF POPULATION

Sex Ratios:

Table 1. Population by Sex, and Proportion of Males to Females, for Canada and Provinces, 1921-1971

Table 2. Population by Sex, and Proportion of Males to Females, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971

Table 3. Population by Sex, and Proportion of Males to Females, for Census Divisions, 1966 and 1971

Table 4. Population by Sex, and Proportion of Males to Females, for Incorporated Cities and Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971

Table 5. Population by Sex, and Proportion of Males to Females, for Census Metropolitan Areas with Components, 1971

Table 6. Population by Sex, and Proportion of Males to Females, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over with Components, 1971

Age Groups:

Table 7. Population by Five-year Age Groups and Sex, for Canada and Provinces, 1921-1971

Table 8. Population by Five-year Age Groups and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971

Table 9. Population by Five-year Age Groups and Sex, for Census Divisions, 1971

Table 10. Population by Five-year Age Groups and Sex, for Incorporated Cities, Towns, Villages and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971

Table 11. Population by Five-year Age Groups and Sex, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971

Table 12. Population by Specified Age Groups and Sex, for Census Metropolitan Areas with Components, 1971

Table 13. Population by Specified Age Groups and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over with Components, 1971

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Index des tableaux	5
Introduction	11
Méthodologie	11
Genres de questionnaires	15
Définitions	15
Notes sur la comparabilité	19
Données inédites sur les caractéristiques générales de la population	21
Mesures de fiabilité	21
Questionnaires	25
Carte	33
Errata	35

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES

Rapports de masculinité:

Tableau 1. Population selon le sexe et rapports de masculinité, Canada et provinces, 1921-1971

Tableau 2. Population selon le sexe et rapports de masculinité, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971

Tableau 3. Population selon le sexe et rapports de masculinité, divisions de recensement, 1966 et 1971

Tableau 4. Population selon le sexe et rapports de masculinité, cités et villes constituées, et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971

Tableau 5. Population selon le sexe et rapports de masculinité, régions métropolitaines de recensement avec composantes, 1971

Tableau 6. Population selon le sexe et rapports de masculinité, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus avec composantes, 1971

Groupes d'âge:

Tableau 7. Population selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe, Canada et provinces, 1921-1971

Tableau 8. Population selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971

Tableau 9. Population selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe, divisions de recensement, 1971

Tableau 10. Population selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe, cités, villes et villages constitués, et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971

Tableau 11. Population selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971

Tableau 12. Population selon certains groupes d'âge et le sexe, régions métropolitaines de recensement avec composantes, 1971

Tableau 13. Population selon certains groupes d'âge et le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus avec composantes, 1971

GENERAL CHARACTERISTICS OF POPULATION – Continued

Single Years of Age:

Table 14. Population by Single Years of Age and Sex, for Canada and Provinces, 1971

Table 15. Population by Single Years of Age and Sex, for Census Metropolitan Areas, 1971

Table 16. Population by Single Years of Age and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over, 1971

Marital Status:

Table 17. Population by Marital Status and Sex, for Canada and Provinces, 1921-1971

Table 18. Population by Marital Status and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971

Table 19. Population by Marital Status and Sex, for Census Divisions, 1971

Table 20. Population by Marital Status and Sex, for Incorporated Cities, Towns, Villages and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971

Table 21. Population by Marital Status and Sex, for Census Metropolitan Areas with Components, 1971

Table 22. Population by Marital Status and Sex, by Census Agglomerations of 25,000 Population and Over with Components, 1971

Women Ever Married by Number of Children Born:

Table 23. Women Ever Married by Age Groups, Showing Number of Children Born per 1,000 Women, for Canada and Provinces, 1941, 1961 and 1971

Table 24. Women Ever Married by Age Groups and Number of Children Born, for Canada, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971

Table 25. Women Ever Married by Age Groups and Number of Children Born, for Provinces, Urban, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971

Table 26. Women Ever Married by Age Groups and Number of Children Born, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971

Table 27. Women Ever Married by Age Groups, Age at First Marriage and Number of Children Born, for Canada, Urban, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971

Table 28. Women Ever Married by Age Groups, Age at First Marriage and Number of Children Born, for Provinces, 1971

Internal Migration:

Table 29. Population Five Years and Over, by Migration Status and Sex, for Canada and Provinces, Urban, Rural Non-farm and Rural Farm, 1961 and 1971

Table 30. Migrants by Age Groups and Sex, Showing Numerical and Percentage Distribution, for Canada and Provinces, 1961 and 1971

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES – suite

Années d'âge:

Tableau 14. Population par année d'âge et selon le sexe, Canada et provinces, 1971

Tableau 15. Population par année d'âge et selon le sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971

Tableau 16. Population par année d'âge et selon le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus, 1971

État matrimonial:

Tableau 17. Population selon l'état matrimonial et le sexe, Canada et provinces, 1921-1971

Tableau 18. Population selon l'état matrimonial et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille, régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971

Tableau 19. Population selon l'état matrimonial et le sexe, divisions de recensement, 1971

Tableau 20. Population selon l'état matrimonial et le sexe, cités, villes et villages constitués, et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971

Tableau 21. Population selon l'état matrimonial et le sexe, régions métropolitaines de recensement avec composantes, 1971

Tableau 22. Population selon l'état matrimonial et le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus avec composantes, 1971

Femmes non célibataires selon le nombre d'enfants mis au monde:

Tableau 23. Femmes non célibataires selon le groupe d'âge, par nombre d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes, Canada et provinces, 1941, 1961 et 1971

Tableau 24. Femmes non célibataires selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants mis au monde, Canada, régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971

Tableau 25. Femmes non célibataires selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants mis au monde, provinces, régions urbaines et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971

Tableau 26. Femmes non célibataires selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants mis au monde, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971

Tableau 27. Femmes non célibataires selon le groupe d'âge, l'âge au premier mariage et le nombre d'enfants mis au monde, Canada, régions urbaines et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971

Tableau 28. Femmes non célibataires selon le groupe d'âge, l'âge au premier mariage et le nombre d'enfants mis au monde, provinces, 1971

Migrations internes:

Tableau 29. Population de cinq ans et plus selon le statut migratoire et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1961 et 1971

Tableau 30. Répartition absolue et en pourcentage des migrants selon le groupe d'âge et le sexe, Canada et provinces, 1961 et 1971

GENERAL CHARACTERISTICS OF POPULATION – Continued

Internal Migration – Concluded:

Table 31. Population Five Years and Over, by Migration Status, Age Groups and Sex, for Canada and Provinces, Urban, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971

Table 32. Migrants Five Years and Over, by Province of Residence in 1966, for Canada and Provinces, Urban and Rural, 1971

Table 33. Population Five Years and Over, by Migration Status and Place of Residence in 1966, Showing Place of Residence in 1971, for Canada

Table 34. Population Five Years and Over, by Migration Status, for Census Divisions, 1971

Table 35. Migrants Five Years and Over, by Place of Residence in 1966, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971

School Attendance and Schooling:

Table 36. Population Five Years and Over by Level of Schooling and Sex, for Canada and Provinces, 1971

Table 37 A. Population Five Years and Over, Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, Canada and Provinces, 1971

Table 37 B. Population Five Years and Over, Not Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, Canada and Provinces, 1971

Table 38 A. Population Five Years and Over, Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971

Table 38 B. Population Five Years and Over, Not Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971

Table 39 A. Population Five Years and Over, Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, for Census Divisions, 1971

Table 39 B. Population Five Years and Over, Not Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, for Census Divisions, 1971

Table 40 A. Population Five Years and Over, Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, for Incorporated Cities, Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971

Table 40 B. Population Five Years and Over, Not Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, for Incorporated Cities, Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971

Table 41 A. Population Five Years and Over, Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971

Table 41 B. Population Five Years and Over, Not Attending School Full-time, by Level of Schooling and Sex, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971

Table 42. Population 15 Years and Over with Post-secondary Non-university Training, by School Attendance and Sex, Showing Level of Schooling, for Canada and Provinces, 1971

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES – suite

Migrations internes – fin:

Tableau 31. Population de cinq ans et plus selon le statut migratoire, le groupe d'âge et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971

Tableau 32. Migrants de cinq ans et plus selon la province de résidence en 1966, Canada et provinces, régions urbaines et rurales, 1971

Tableau 33. Population de cinq ans et plus selon le statut migratoire et le lieu de résidence en 1966, par lieu de résidence en 1971, Canada

Tableau 34. Population de cinq ans et plus selon le statut migratoire, divisions de recensement, 1971

Tableau 35. Migrants de cinq ans et plus selon le lieu de résidence en 1966, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971

Fréquentation scolaire et scolarité:

Tableau 36. Population de cinq ans et plus selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada et provinces, 1971

Tableau 37 A. Population de cinq ans et plus fréquentant l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada et provinces, 1971

Tableau 37 B. Population de cinq ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada et provinces, 1971

Tableau 38 A. Population de cinq ans et plus fréquentant l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille, régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971

Tableau 38 B. Population de cinq ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille, régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971

Tableau 39 A. Population de cinq ans et plus fréquentant l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, divisions de recensement, 1971

Tableau 39 B. Population de cinq ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, divisions de recensement, 1971

Tableau 40 A. Population de cinq ans et plus fréquentant l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, cités et villes constituées, et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971

Tableau 40 B. Population de cinq ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, cités et villes constituées, et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971

Tableau 41 A. Population de cinq ans et plus fréquentant l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971

Tableau 41 B. Population de cinq ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité et le sexe, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971

Tableau 42. Population de 15 ans et plus ayant un cours postsecondaire non universitaire selon la fréquentation scolaire et le sexe, par niveau de scolarité, Canada et provinces, 1971

GENERAL CHARACTERISTICS OF POPULATION – Concluded

Vocational Training:

Table 43. Population 15 Years and Over Who Have Completed a Vocational Course, by Kind of Course and Sex, Showing (a) Type of Training, (b) Length of Course, and (c) Date of Completion, for Canada, 1971

Table 44. Population 15 Years and Over Who Have Completed a Vocational Course, by Groups of Vocational Courses and Sex, Showing Level of Schooling, for Canada and Provinces, 1971

Table 45. Population 15 Years and Over, Who Have Completed a Vocational Course, by Groups of Vocational Courses and Sex, for Census Metropolitan Areas, 1971

Table 46. Population 15 Years and Over, Who Have Completed a Vocational Course, by Groups of Vocational Courses and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over, 1971

Table 47. Population 15 Years and Over, Who Have Completed a Vocational Course, by Groups of Vocational Courses and Sex, for Incorporated Cities, Towns and Other Municipal Subdivisions of 30,000 Population and Over, 1971

Charts

Chart 1. Percentage Distribution of the Population by Age Groups and Sex, Canada and Provinces, 1971 (preceding Table 7)

Chart 2. Classification of Canada's Population Five Years and Over by Migration Status, 1971 (preceding Table 29)

Chart 3. Population 15 Years and Over with Vocational Course, Kind of Course and Level of Schooling, Canada, 1971 (preceding Table 43)

Maps

Map 1. Children Born per 1,000 Women Ever Married by Age Groups, for Census Divisions, 1971 (preceding Table 29 and Chart 2)

Map 2. Population 15 Years and Over, Not Attending School Full-time, by Level of Schooling, by Census Divisions, 1971 (preceding Table 36)

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES GÉNÉRALES – fin

Formation professionnelle:

Tableau 43. Population de 15 ans et plus ayant terminé un cours professionnel, selon le genre de cours et le sexe par a) type de formation, b) durée du cours et c) date d'achèvement du cours, Canada, 1971

Tableau 44. Population de 15 ans et plus ayant terminé un cours professionnel, selon le genre de cours professionnel et le sexe, par niveau de scolarité, Canada et provinces, 1971

Tableau 45. Population de 15 ans et plus, ayant terminé un cours professionnel, selon le genre de cours professionnel et le sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971

Tableau 46. Population de 15 ans et plus, ayant terminé un cours professionnel, selon le genre de cours professionnel et le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus, 1971

Tableau 47. Population de 15 ans et plus, ayant terminé un cours professionnel, selon le genre de cours professionnel et le sexe, cités et villes constituées et autres subdivisions municipales de 30,000 habitants et plus, 1971

Graphiques

Graphique 1. Répartition en pourcentage de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Canada et provinces, 1971 (avant le tableau 7)

Graphique 2. Classification de la population du Canada de cinq ans et plus, selon le statut migratoire, 1971 (avant le tableau 29)

Graphique 3. Population de 15 ans et plus ayant un cours professionnel, selon le genre de cours et le niveau de scolarité, Canada, 1971 (avant le tableau 43)

Cartes

Carte 1. Enfants mis au monde pour 1,000 femmes non célibataires selon le groupe d'âge, divisions de recensement, 1971 (avant le tableau 29 et le graphique 2)

Carte 2. Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, selon le niveau de scolarité, divisions de recensement, 1971 (avant le tableau 36)

Tabular Index for Volume I (Part 2) Showing Tables on General Population Characteristics, 1971

Index des tableaux du volume I (partie 2) indiquant les tableaux des caractéristiques générales de la population, 1971

Characteristic – Caractéristique	Canada and/or provinces – Canada et (ou) provinces			Census divisions – Divisions de recensement	Municipal subdivisions of 10,000 population and over – Subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus	Census metropolitan areas – Régions métropolitaines de recensement			Census agglomerations – Agglomérations de recensement	
	Historical – Données chronologiques	Current – Données actuelles	Urban size groups, rural non-farm and rural farm – Régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles			Total	Urbanized core and fringe – Noyau urbanisé et banlieue	Components – Composantes	Total	Components – Composantes
Sex ratios – Rapports de masculinité	1		2	3[2]	4			5		6
Age groups – Groupes d'âge	7		8	9	10		11	12		13
Single years of age – Années d'âge		14				15			16	
Marital status – État matrimonial	17		18	19	20			21		22
Women ever married by number of children born – Femmes non célibataires selon le nombre d'enfants mis au monde	23	28	24, 25, 27				26			
Internal migration – Migrations internes	*29[1], 30*	33	*31, 32*	*34*			35			
School attendance and schooling – Fréquentation scolaire et scolarité		36, 37 A, 37 B, 42	38 A, 38 B	39 A, 39 B	40 A, 40 B		41 A, 41 B			
Vocational training – Formation professionnelle		43, 44			47[3]	45			46	

[1] By urban, rural non-farm and rural farm. – Par régions urbaines et régions rurales non agricoles et rurales agricoles.
[2] Historical. – Données chronologiques.
[3] 30,000 population and over. – 30,000 habitants et plus.

Note: The numbers given in this index are table numbers. – **Nota:** Les numéros donnés dans cet index sont les numéros de tableaux.

INTRODUCTION

Methodology

General

Most countries of the world, at regular intervals, take a complete inventory of their population – this is called a census. In Canada, the legal reason for conducting a decennial census is to determine representation-by-population in the Federal House of Commons, the authority for which is contained in the British North America Act of 1867. Of course, many other important needs are also satisfied by a census such as those of federal, provincial and municipal governments as well as business, industry and many private agencies and organizations, both national and international, to know the major characteristics of social and economic life in Canada at a specific point in time and to aid in planning and decision-making processes.

For the 1971 Decennial Census of Canada, the specific point in time, or the reference date, was midnight, May 31/June 1, 1971, or from a more practical point of view – June 1, 1971. That is to say, everyone in Canada alive at midnight May 31/June 1, was to be covered by the census while babies and immigrants arriving after that hour were to be excluded. Also coming within the scope of the census was that portion of the Canadian population temporarily outside the country on the date of the census, such as military personnel posted overseas, Canadian crew members of merchant vessels, and Canadians in diplomatic or other missions abroad.

"De Jure" and "De Facto"

As the taking of a census in Canada every 10 years is a constitutional requirement for purposes of establishing the boundaries of federal constituencies, it has traditionally been conducted using the **"de jure"** system of census enumeration, whereby persons enumerated away from their homes are counted in with the population at their regular place of residence, thereby providing a more precise determinant of representation-by-population. (The alternate approach, used by some countries of the world, is termed **"de facto"**, with persons being enumerated and counted at the place where they happen to be located on the census date.) Thus, in the case of the 1971 Census, persons temporarily absent from their residence, such as students at university, persons away on visits or business, patients in hospital for less than six months, as well as persons temporarily abroad, are counted at their usual place of residence in Canada. On the other hand, persons not included by definition in the census are citizens of another country in Canada on a temporary visit, foreign government representatives and members of the Armed Forces of another country and their families, as well as students whose usual place of residence is outside Canada.

In the 1971 Census, major changes in field methodology were introduced with the use of self-enumeration collection procedures and the extensive use of sampling.

Self-enumeration

The decision to use self-enumeration rather than the traditional face-to-face canvasser method of enumeration was arrived at after a careful review of the quality of 1961 Census data, an extensive assessment of success in other countries, and a comprehensive testing programme to ensure its feasibility under Canadian conditions. These studies indicated that self-enumeration (with follow-up where necessary) would significantly improve the quality of census data by reducing both the Census Representative's and the respondent's contribution to total error. For example, self-enumeration, by reducing the role of the Census Representative in the data collection process significantly reduces enumeration bias inherent in the traditional approach as a result of misinterpretation of working rules or respondent replies. Moreover, self-enumeration which permits respondents to consult pertinent documents, e.g., birth certificates, income tax returns, etc., before completing the questionnaire, reduces respondent error.

Méthodologie

Généralités

La plupart des pays du monde font un inventaire complet de leur population à intervalles réguliers; c'est ce qui s'appelle un recensement. Au Canada, le fondement juridique du recensement décennal est la détermination de la représentation selon la population à la Chambre des communes, comme l'exige l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. Il va sans dire que le recensement satisfait à de nombreux autres besoins, dont ceux du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités, et ceux de l'entreprise privée et de nombreux organismes privés, tant nationaux qu'internationaux, qui désirent connaître les principales caractéristiques de la vie économique et sociale du Canada à un moment précis, pour faciliter la planification et la prise de décisions.

Pour le recensement décennal du Canada de 1971, ce moment précis, ou la date de référence, était minuit dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1971, ou, pour être plus pratique, le 1er juin 1971. Cela signifie que toute personne qui était en vie au Canada à minuit dans la nuit du 31 mai au 1er juin devait être dénombrée, alors que les nouveau-nés et les immigrants arrivant après cette heure devaient être exclus. Entrait aussi dans le champ du recensement la partie de la population du Canada séjournant temporairement à l'extérieur du pays le jour du recensement, tel que le personnel militaire posté outre-mer, les membres d'équipages canadiens de navires marchands, et les Canadiens en mission diplomatique ou autre à l'étranger.

"De jure" et "de facto"

Comme la tenue d'un recensement au Canada tous les dix ans est une exigence constitutionnelle aux fins de la délimitation des circonscriptions fédérales, le dénombrement se fait traditionnellement suivant le principe **"de jure"**, c'est-à-dire que les personnes dénombrées ailleurs que chez elles sont comptées avec la population de leur lieu de résidence habituelle, ce qui permet de déterminer avec plus de précision la représentation selon la population. (L'autre possibilité, utilisée dans certains pays, s'appelle le dénombrement de la population **"de facto"**, qui fait que les personnes sont dénombrées et comptées à l'endroit où elles se trouvent le jour du recensement.) Ainsi, dans le cas du recensement de 1971, les personnes temporairement absentes de leur résidence, comme les étudiants à l'université, les personnes en visite ou en voyage d'affaires, les malades hospitalisés pour moins de six mois ainsi que les personnes temporairement à l'étranger, sont comptées à leur lieu de résidence habituelle au Canada. Par ailleurs, les personnes exclues par définition du recensement sont les citoyens d'un autre pays en visite temporaire au Canada, les représentants de gouvernements étrangers et les membres des Forces armées d'un autre pays et leurs familles, ainsi que les étudiants dont le lieu de résidence habituelle est à l'extérieur du Canada.

Le recensement de 1971 a vu des innovations importantes en ce qui touche ces méthodes d'exécution du recensement sur le terrain, avec l'utilisation de procédures d'autodénombrement et le recours poussé à l'échantillonnage.

Autodénombrement

La décision d'utiliser l'autodénombrement plutôt que la méthode traditionnelle de dénombrement par représentant repose sur une analyse rigoureuse de la qualité des données du recensement de 1961, sur une évaluation poussée du succès obtenu dans d'autres pays et sur l'application d'un programme d'essai complet afin d'en assurer la faisabilité dans le contexte canadien. Ces études ont révélé que l'autodénombrement (avec suivi, au besoin) améliorerait sensiblement la qualité des données en réduisant la contribution du représentant du recensement et du recensé à l'erreur totale. Par exemple, l'autodénombrement permet de réduire le rôle du représentant du recensement dans le processus de collecte des données, ce qui diminue considérablement le biais de dénombrement inhérent à la méthode classique du fait d'une mauvaise compréhension des méthodes de travail ou des réponses du recensé. De plus, l'autodénombrement permet aux recensés de consulter les documents pertinents (certificats de naissance, déclarations d'impôt sur le revenu, etc.) avant de remplir leur questionnaire, ce qui réduit encore les erreurs du recensé.

In the 1971 Census, 97% of the population was enumerated by self-enumeration methods, while 3% (mostly residents of remote areas, institutions, etc.) was enumerated by the traditional canvasser method. Two data collection procedures were used in self-enumeration areas:

(1) "drop-off/mail-back" used for 60% of the population (located in urban areas) under which respondents mailed their completed questionnaires to a central location; and

(2) "drop-off/pick-up" used for 37% of the population (located mainly in rural areas) under which respondents retained their completed questionnaires for later pick-up by the Census Representative.

These methods of enumeration are graphically depicted in the map on page 33.

Collective Dwellings

Many persons in Canada on Census Day are found residing in special types of living quarters such as hotels, hospitals, university residences, etc. (which are classified as collective dwellings). In these situations special rules of enumeration are applied. Persons staying in collective dwellings in Canada (other than non-residents from other countries) were subdivided into "permanent" and "temporary" residents. Permanent residents were those who had no usual place of residence elsewhere in Canada and such persons were counted as part of the population of the collective dwelling in which they were residing on the census date. Temporary residents were enumerated at the collective dwelling but included in the population count of their usual place of residence.

The collective dwellings themselves were subdivided into three categories. Transient collectives were defined as those in which people tended to stay for a minimum of one night, such as hotels, motels, tourist homes, general hospitals and local YM-YWCA hostels. Highly transient collectives were those in which people tended to stay for a maximum of only one night, or part of one night, such as hostels, missions, local jails and flop-houses. Non-transient collectives were those in which people tended to stay for longer periods of time (sometimes permanently) and included sanatoria, mental hospitals, nursing homes, senior citizens' homes, orphanages, penitentiaries, monasteries, convents, Hutterite colonies, and rooming- or lodging-houses with 10 or more persons not related to the head of the household. As there were three different methods of enumeration (mail-back, pick-up and canvasser), the procedures for enumerating any collective dwelling depended on the enumeration method used in the surrounding area as well as the category to which the collective dwelling belonged. For the most part, data on residents of collectives were initially collected on an Individual Questionnaire (Form 3) by self-enumeration methods. Certain "patients and inmates" of institutions however, were not self-enumerated but were processed by direct interview, by reference to administrative records and other documents, depending to a large extent on the nature of the institution and the type of "patient or inmate". Wherever possible, the assistance and co-operation of the person in charge or a responsible staff member was solicited to aid in the enumeration of collective dwellings.

Absent Persons and Temporary Residents

The enumeration of temporary residents and absent persons varied somewhat according to the three basic enumeration methodologies (viz., drop-off/mail-back; drop-off/pick-up; traditional canvass), but in all cases used self-enumeration and direct interview techniques to ensure that persons who were staying temporarily in one dwelling on the census date but also had a usual place of residence elsewhere in Canada were counted at the latter. A special form (Form 3), on which the address of usual residence was

Au recensement de 1971, 97 % de la population a été recensée par voie d'autodénombrement, tandis que 3 % (pour la plupart des résidents de régions isolées, d'institutions, etc.) a été dénombrée lors de la traditionnelle visite du représentant. Dans les secteurs d'autodénombrement, on a utilisé deux procédures de collecte:

1) la "livraison/retour par la poste" utilisée pour 60 % de la population (dans les régions urbaines), où les recensés devaient renvoyer par la poste leur questionnaire rempli à un endroit central; et

2) la "livraison/reprise" utilisée pour 37 % de la population (surtout dans les régions rurales), où les recensés devaient conserver leur questionnaire rempli jusqu'à ce que le représentant du recensement vienne le chercher plus tard.

Ces méthodes d'énumération sont graphiquement décrites dans la carte à la page 33.

Logements collectifs

De nombreuses personnes au Canada le jour du recensement se trouvent dans des genres particuliers d'habitations tels que des hôtels, des hôpitaux, des résidences universitaires, etc. (qui sont classés comme logements collectifs). Des règles spéciales de dénombrement s'appliquent dans ces cas. Les personnes demeurant dans des logements collectifs au Canada (autres que les non-résidents qui viennent d'autres pays) ont été subdivisées en résidents "permanents" et en résidents "temporaires". Les résidents permanents étaient ceux qui n'avaient pas d'autre lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada; ces personnes ont été comptées comme faisant partie de la population du logement collectif où elles demeuraient le jour du recensement. Les résidents temporaires ont été dénombrés dans les logements collectifs, mais ajoutés aux chiffres de population de leur lieu de résidence habituelle.

Les logements collectifs se subdivisaient eux-mêmes en trois catégories. Les logements collectifs de bref séjour étaient ceux dont les occupants avaient tendance à demeurer au moins une nuit, comme les hôtels, les motels, les maisons pour touristes, les hôpitaux généraux et les refuges locaux du YM-YWCA. Les logements collectifs de très bref séjour étaient ceux dont les occupants avaient tendance à demeurer seulement une nuit ou une partie de nuit au maximum, comme les refuges, les missions, les prisons locales et les asiles de nuit. Les logements collectifs de séjour permanent étaient ceux dont les occupants ont tendance à séjourner de longues périodes (parfois en permanence); ils comprenaient les sanatoriums, les hôpitaux pour malades mentaux, les maisons de repos, les foyers pour personnes âgées, les orphelinats, les pénitenciers, les monastères, les couvents, les colonies huttérites et les pensions logeant 10 personnes ou plus non apparentées au chef de ménage. Comme il y avait trois méthodes différentes de dénombrement (retour par la poste, reprise et recensement par représentant), les procédures de dénombrement des logements collectifs dépendaient de la méthode de dénombrement utilisée dans le secteur avoisinant, ainsi que de la catégorie du logement collectif. Dans la plupart des cas, les données sur les résidents des logements collectifs ont été d'abord recueillies sur un Questionnaire individuel (Formule 3) par les méthodes d'autodénombrement. Certains "malades et pensionnaires" d'institution n'ont cependant pas fait l'objet de l'autodénombrement, mais ont été recensés par interview personnelle, par consultation de documents administratifs et autres, dans une large mesure selon la nature de l'institution et le genre de "malade ou pensionnaire". Chaque fois que possible, on a demandé l'aide et la collaboration du responsable ou d'un membre du personnel pour faciliter le dénombrement des logements collectifs.

Personnes absentes et résidents temporaires

Le dénombrement des résidents temporaires et des personnes absentes a quelque peu varié selon les trois méthodes fondamentales de dénombrement (c.-à-d. livraison/retour par la poste, livraison/reprise, méthode traditionnelle de dénombrement par représentant), mais reposait dans tous les cas sur l'autodénombrement et sur des techniques d'interview directe destinées à assurer que les personnes qui demeuraient temporairement dans un logement le jour du recensement et qui avaient un lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada étaient

reported, was provided for this purpose.[1] In 1971, it was determined that some 141,240 persons were added to the census counts at their usual place of residence, who would not otherwise have been enumerated there.

Sampling

Self-enumeration together with extensive sampling appeared to offer the best combination of field techniques to achieve the basic aims of the 1971 Census in terms of cost, quality, and timeliness of the data. Whereas self-enumeration was aimed at producing data of higher quality, the more extensive use of sampling was related to the reduction of costs and reducing the burden on respondents.

Sampling has been used as a census-taking technique in Canada since 1941. At that time its use was restricted to the collection of housing data and a sampling ratio of 10% was employed. The procedure proved effective but the ratio was enlarged to 20% in 1951 to provide more geographical detail. In 1961, a few population subjects were sampled also, relating to the subjects of income, migration, and fertility, as well as the housing questions.

A great deal of intensive investigation into the relative costs and benefits of alternative sampling ratios for different combinations of questions preceded the final decision to recommend for the 1971 Census a 33 1/3% sample for all questions on population and housing except for a relatively few of the most basic items. Because of this high sampling ratio, coupled with the advantages of self-enumeration, the more extensive use of sampling was not expected to reduce the availability of 1971 Census statistics as compared to earlier censuses, for either small geographic areas or the amount of detail in cross-classifications.

As indicated briefly in the section on Types of Questionnaires, not all areas of Canada were subject to sampling methodology. Those parts coming under the canvasser methodology (no sampling) would include the Yukon and Northwest Territories, collective dwellings and remote areas of other provinces.

Volume I (Part 2) is a composite of data collected on a 100% basis (age, sex, marital status) and on a sample basis (women ever married by number of children born, migration, schooling and vocational training) Sample data were weighted and adjusted to population totals collected on a 100% basis. As a result however, totals of some sample data presented for certain geographic areas may differ slightly from 100% data, the latter of course representing the official population figures (Tables 1 to 22).

Weighting and Control Variables

The use of weighting procedures was necessitated by the extensive use of sampling in the 1971 Census of Canada. The actual procedures adopted to weight or "inflate" the sample data collected by the 1971 Census have already been described in detail in a number of documents.[2] A concise summary of these procedures is reproduced here from the last-mentioned publication below, which explains clearly the reasons for certain differences

[1] More detail on the procedures for processing these special forms (Form 3) of temporary residents are given later in this report.

[2] See: G.J. Brackstone, "The 1971 Census Weighting Procedures", *Population and Housing Research Memorandum* (PH Gen-9), Statistics Canada, December 1971,Ottawa. J.J. Lefebvre, M.S. Nargundkar and A.S.R. Terjanian, "Automated Creation of Weighting Areas", Statistics Canada, September 1972, Ottawa (mimeo.). H. Freedman, "On Differences Between 1971 Census 100% and Sample Figures", *Population and Housing Research Memorandum* (PH Meth-2), Statistics Canada, March 1973, Ottawa.

comptées à ce dernier endroit. Une formule spéciale (Formule 3), sur laquelle était indiquée l'adresse du lieu de résidence habituelle, était prévue à cette fin[1]. En 1971, il a été établi qu'il y a quelque 141,240 personnes qui ont été ajoutées aux chiffres du recensement à leur lieu de résidence habituelle et qui n'y auraient pas été dénombrées autrement.

Échantillonnage

L'autodénombrement et l'échantillonnage à grande échelle ont semblé constituer la meilleure technique sur le terrain pour assurer la réalisation des objectifs fondamentaux du recensement de 1971 pour ce qui est du coût, de la qualité et du délai de production des données. Alors que l'autodénombrement visait à produire des données de haute qualité, l'utilisation plus poussée de l'échantillonnage avait pour objet de réduire les coûts et de réduire le fardeau imposé aux recensés.

L'échantillonnage constitue une technique de recensement au Canada depuis 1941. À cette époque, son utilisation se limitait à la collecte de données sur le logement et la fraction de sondage était de 10%. La méthode s'est révélée efficace, mais la fraction de sondage a été portée à 20% en 1951, de manière à permettre plus de détail géographique. En 1961, quelques questions relatives à la population ont également fait l'objet de l'échantillonnage, notamment en ce qui concerne le revenu, les migrations et la fécondité, ainsi que le logement.

Une recherche approfondie sur les coûts et les avantages relatifs de diverses fractions de sondage pour différentes combinaisons de questions a présidé à la décision finale de recommander pour le recensement de 1971 un échantillon de 33 1/3% pour toutes les questions sur la population et le logement, sauf pour un nombre relativement faible des questions les plus fondamentales. En raison de cette forte fraction de sondage, conjuguée aux avantages de l'autodénombrement, l'utilisation plus poussée de l'échantillonnage ne devait pas réduire la disponibilité des statistiques du recensement de 1971 par rapport aux recensements antérieurs, ni pour les petits secteurs géographiques ni pour la quantité de détails dans les classements recoupés.

Comme on l'a indiqué brièvement dans la section concernant les genres de questionnaires ce ne sont pas toutes les régions du Canada qui ont été soumises à l'échantillonnage. Les parties recensées par représentant (sans échantillonnage) comprennent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les logements collectifs et les régions isolées des autres provinces.

Le volume I (partie 2) est un rassemblement de données intégrales (âge, sexe, état matrimonial) et fragmentaires (femmes non célibataires selon le nombre d'enfants mis au monde, migrations, scolarité et formation professionnelle). Les données fragmentaires ont été pondérées et rectifiées en fonction des chiffres de population établis par dénombrement intégral. Il s'ensuit cependant que les totaux pour certaines données fragmentaires présentées dans le cas de certains secteurs géographiques peuvent différer légèrement des données intégrales, ces dernières représentant, bien entendu, les chiffres officiels de population (tableaux 1 à 22).

Pondération et variables de contrôle

L'utilisation poussée de l'échantillonnage au recensement du Canada de 1971 a nécessité le recours à des procédures de pondération. Les procédures effectivement adoptées pour pondérer ou "gonfler" les données fragmentaires collectées pour le recensement de 1971 ont déjà fait l'objet d'une description détaillée dans un certain nombre de documents[2]. Nous reproduisons ici un court résumé de ces procédures; il est tiré de la dernière publication mentionnée ci-dessous, et il

[1] Plus de détails sur les procédures de dépouillement de ces formules spéciales (Formule 3) des résidents temporaires sont donnés plus loin dans ce rapport.

[2] Voir: G.J.Brackstone, "Les procédures de pondération au recensement de 1971", *Population et logement, Note de recherche* (PH Gen-9), Statistique Canada, décembre 1971, Ottawa, J.J. Lefebvre, M.S. Nargundkar et A.S.R. Terjanian, *"Automated Creation of Weighting Areas"*, Statistique Canada, septembre 1972, Ottawa (miméographié). H. Freedman, *"Des différences entre les données intégrales et les données fragmentaires du recensement de 1971", Population et logement, Note de recherche (PH Meth-2)*, Statistique Canada, mars 1973, Ottawa.

created amongst totals and sub-totals (which, **theoretically** should be **identical**) by the various aspects of the weighting procedures. These differences occur as a result of the procedure used to weight up the sample to obtain estimates for the total population, and the concomitant need for geographic areas which are sufficiently large to implement these procedures.

To summarize succinctly, the weighting procedure used is an iterative process which produces individual and household integer weights through a process of convergence toward certain broad control figures. This procedure is implemented within a weighting area, consisting of a number of contiguous enumeration areas having a population of 4,500 (± 1,500).

Very minor differences occur for those variables used as controls for geographic areas which are multiples of weighting areas. These are due to the inability to produce complete convergence when using integer weights and the occasional necessity to collapse variables and/or weighting areas when there are insufficient cases in some cells. The following were the control variables used for population weights: Mother tongue (English, French and other), Residence (farm, non-farm), Sex (male, female), Marital status (ever married, never married), Age (11 different age groupings from 0-4 to 65+ years) and family characteristics relating to a person's status within the family (head, related to head, not related to head, etc.) and the family composition (no children, some children, etc.).

Somewhat greater differences are found for those variables which are not controlled by the procedure, e.g., the individual mother tongues other than English and French and for geographic areas which are smaller than weighting areas, e.g., enumeration areas or "ad hoc" areas which do not respect weighting areas.

Response Rates – Response rates to questions asked in a national census generally vary with the type of characteristics enquired into. Usually the over-all response rate is satisfactorily high, reaching 98% or 99%. However, results can fluctuate somewhat depending on the particular question in terms of its sensitivity, wording and design, clarity of instructions, the method of enumeration and whether or not it was a sample question. In data presented in Tables 1 to 22, which were derived from questions asked of everyone in Canada, response rates were generally higher than in the case of certain sample questions forming the basis of Tables 23 to 47. It was the experience from evaluations of 1971 data that questions dealing with post-secondary and vocational training had a lower response rate than most others. No matter what the magnitude of non-response, it is necessary to deal with each individual case in order to estimate or impute a value which is added to the file along with reported data. In 1971, a computer programme performed this task of assigning a value automatically, utilizing other relevant information reported on the questionnaire or a similarly completed questionnaire, as well as the laws of probability.

Confidentiality – The 1971 Census figures in this report have been subjected to a confidentiality procedure to prevent the possibility of associating small figures with any identifiable individual. The particular technique used is known as "random rounding".[3] Under this method, all last or "unit" digits in a table (including all totals) are randomly rounded (either up or down) to "0" or "5". This technique provides the strongest possible protection against direct, residual, or negative disclosures without adding any signifi-

[3] The Random Rounding Technique for Guarding Against Illegal Disclosure in Published Census Tables, Population and Housing Research Memorandum, PH Meth-1, Census Division, Ottawa, June 1972.

explique clairement les raisons de certaines différences créées parmi les totaux et les totaux partiels (qui, **théoriquement**, devraient être **identiques**) par les divers aspects des procédures de pondération. Ces différences découlent de la procédure utilisée pour gonfler l'échantillon en vue d'obtenir des estimations pour la population totale et du besoin concomitant de secteurs géographiques suffisamment grands pour permettre l'application de ces procédures.

Pour résumer succinctement, disons que la procédure de pondération utilisée est un processus itératif qui produit des poids entiers pour les particuliers et pour les ménages par un processus de convergence vers certains grands chiffres de contrôle. Cette procédure est appliquée au sein d'un secteur de pondération, formé d'un certain nombre de secteurs de dénombrement contigus ayant une population de 4.500 habitants (± 1,500).

Il se produit de très faibles différences pour les variables utilisées comme contrôles pour les secteurs géographiques qui sont des multiples des secteurs de pondération. Elles sont dues à l'impossibilité de produire une convergence totale en utilisant des poids entiers et à la nécessité occasionnelle de grouper variables et (ou) secteurs de pondération lorsqu'il n'y a pas suffisamment de cas dans certaines cases. Voici les variables de contrôle utilisées pour les poids de population: langue maternelle (anglais, français et autre), catégorie d'habitat (agricole, non agricole), sexe (masculin, féminin), état matrimonial (non célibataire, jamais marié) et âge (11 différents groupements d'âge de 0-4 à 65+ ans) et des caractéristiques de la famille telles le statut de la personne à l'intérieur de la famille (chef, apparentée au chef, non apparentée au chef, etc.) et la composition de la famille (sans enfants, avec enfants, etc.).

Les différences sont quelque peu plus grandes dans le cas des variables qui ne sont pas contrôlées par la procédure, par exemple pour les langues maternelles individuelles autres que l'anglais et le français et pour les secteurs géographiques qui sont plus petits que les secteurs de pondération, par exemple, les secteurs de dénombrement ou les secteurs spéciaux qui ne respectent pas les secteurs de pondération.

Les taux de réponse – Les taux de réponse aux questions posées dans un recensement national varient généralement avec le genre de caractéristique observée. Ordinairement, le taux global de réponse est satisfaisant, atteignant 98 % ou 99 %. Toutefois, les résultats peuvent fluctuer quelque peu selon la question, en fonction de son caractère névralgique, de sa formulation et de sa conception, de la clarté des instructions, de la méthode de dénombrement et du recours à l'échantillonnage pour cette question. Dans les données présentées aux tableaux 1 à 22, qui découlent des questions posées à tout le monde au Canada, les taux de réponse ont été généralement plus élevés que dans le cas de certaines questions-échantillon qui forment la base des tableaux 23 à 47. Selon les enseignements tirés des évaluations des données de 1971, les questions traitant de la formation postsecondaire et professionnelle ont fait l'objet d'un taux de réponse plus faible que la plupart des autres. Peu importe l'ampleur de la non-réponse, il faut examiner chaque cas individuel pour estimer ou imputer une valeur à ajouter au fichier avec les données déclarées. En 1971, un programme informatique a accompli la tâche d'attribuer une valeur automatique, en utilisant d'autres renseignements pertinents tirés du questionnaire ou d'un questionnaire rempli de la même façon, avec les lois des probabilités.

Confidentialité – Par souci de confidentialité, les chiffres du recensement de 1971 publiés ici ont été soumis à une formule qui interdit la possibilité d'associer des chiffres de faible importance à une personne reconnaissable. Cette technique particulière s'appelle l'"arrondissement aléatoire"[3]. Grâce à cette méthode, tous les derniers chiffres, c'est-à-dire les chiffres des unités (y compris tous les totaux) des tableaux sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à "0" ou à "5". Cette technique assure la protection maximale contre la

[3] L'arrondissement aléatoire: Technique de protection contre la divulgation illégale de renseignements dans les tableaux du recensement, Population et logement, Note de recherche, PH Meth-1, Division du recensement, Ottawa, juin 1972.

cant error to the census data. However, since totals are independently rounded they do not necessarily equal the sum of individual rounded figures in distributions. Also, minor differences can be expected for corresponding totals and cell values in various census reports.

Types of Questionnaires

Form 2A – Population and Housing Questionnaire (Short)

This questionnaire was completed by two thirds of all private households in self-enumeration areas. It consisted of 19 questions of which six (name, relationship to head of household, sex, marital status, mother tongue and date of birth) were directly concerned with population while the others had to do with housing and completeness of coverage.

Form 2B – Population and Housing Questionnaire (Long)

This form was used for one third of private households in all self-enumeration areas, all households in canvasser areas, and all permanent residents of collective dwellings. The first 19 questions on this form were identical to those on the Short Form 2A. There were however, an additional 20 housing and 50 socio-economic population questions and part-questions.

Data contained in Volume I (Part 2) are derived from Questions 1, 3, 4 and 6 on both the Forms 2A and 2B and Questions 19, 20, 23 to 26, 28 and 29 on the 2B (see the reproduction of these parts of the questionnaire on page 26).

Form 3 – Individual Census Questionnaire

This questionnaire contained all the population questions included on Form 2B, i.e. – Questions 1 to 40. It had two main uses: to collect information about persons temporarily away from their usual place of residence, and to be completed by persons (e.g., lodgers) who preferred to report on an individual form rather than a household questionnaire. In the case of permanent residents reported on a Form 3, information was transcribed, as the situation warranted, to either a Form 2A or 2B, and included with the returns of the enumeration area in which they resided. Forms 3 representing temporary residents were subjected to special processing operations to ensure that such persons were included in the final count at their usual place of residence if they were not already enumerated there. In summary, these special procedures involved the selection of a 1% sample of Forms 3, by province, and then the determination, by means of a match of any usual residence address with that on the corresponding Form 2, of whether or not the person was in fact enumerated at the usual residence. This resulted in a "not enumerated" group which was again sampled on a 20% basis, and after being duplicated sufficient times (five) to allow for sampling, was added to the census counts according to the enumeration area within the municipality of usual residence. Thus, all population totals reflect a figure that has been adjusted for temporary residents who would otherwise have not been enumerated at their usual place of residence.

Note: Further details and methodology on principles of census enumeration in Canada may be obtained by reference to the Administrative Report of the 1971 Census of Canada. Details on ordering publications may be found in the Census Catalogue (11-506) or Statistics Canada Catalogue (11-204).

Definitions

The tables of Volume I (Part 2) provide population classifications by basic characteristics such as age, sex, marital status, women ever married by number of children born, internal migration, school attendance and schooling and vocational training.

divulgation directe, négative ou par recoupements, sans ajouter d'erreur significative aux données. Toutefois, puisque les totaux sont arrondis séparément, ils ne sont pas nécessairement égaux à la somme des chiffres individuels arrondis dans les distributions. De plus, il faut s'attendre que les totaux et les autres chiffres correspondants dans divers bulletins du recensement présentent quelques légères différences.

Genres de questionnaires

Formule 2A – Questionnaire sur la population et le logement (abrégé)

Ce questionnaire était rempli par les deux tiers de tous les ménages privés des secteurs d'autodénombrement. Il comportait 19 questions, dont six (nom, lien avec le chef de ménage, sexe, état matrimonial, langue maternelle et date de naissance) concernaient directement la population, tandis que les autres avaient trait au logement et à l'intégralité du dénombrement.

Formule 2B – Questionnaire sur la population et le logement (complet)

Cette formule a été utilisée pour un tiers des ménages privés de tous les secteurs d'autodénombrement, pour tous les ménages des secteurs de recensement par représentant, et pour tous les résidents permanents des logements collectifs. Les 19 premières questions de la formule étaient identiques à celles de la Formule 2A abrégée. Il y avait toutefois 20 autres questions sur le logement et 50 autres questions et parties de question socio-économiques.

Les données présentées dans le volume I (partie 2) découlent des questions 1, 3, 4 et 6 des Formules 2A et 2B et des questions 19, 20, 23 à 26, 28 et 29 de la 2B (voir la reproduction de ces parties du questionnaire, à la page 27).

Formule 3 – Questionnaire individuel de recensement

Ce questionnaire comprenait toutes les questions de la Formule 2B sur la population, c.-à-d. les questions 1 à 40. Il servait à deux fins principales: recueillir des renseignements sur les personnes temporairement absentes de leur lieu de résidence habituelle et être rempli par les personnes (par ex., les pensionnaires) qui préféraient utiliser un questionnaire individuel plutôt que le questionnaire du ménage. Dans le cas des résidents permanents recensés sur une Formule 3, les renseignements étaient transcrits sur une Formule 2A ou 2B, selon le cas, et ajoutés aux résultats du secteur de dénombrement où résidait l'intéressé. Les Formules 3 des résidents temporaires ont été soumises à des opérations spéciales d'exploitation dont l'objet était d'assurer que ces personnes seraient comprises dans le chiffre final à leur lieu de résidence habituelle si elles n'y avaient pas déjà été dénombrées. En résumé, ces procédures spéciales comportaient la sélection d'un échantillon de 1 % des Formules 3, par province, puis à déterminer, par confrontation d'une adresse de résidence habituelle avec celle de la Formule 2 correspondante, si la personne concernée avait été ou non dénombrée à sa résidence habituelle. On obtenait ainsi un groupe de "non-recensés" qui était encore une fois échantillonné à 20 %; après avoir été reproduit un nombre suffisant de fois (cinq) pour permettre l'échantillonnage, il a été ajouté aux chiffres du recensement selon le secteur de dénombrement de la municipalité de résidence habituelle. Ainsi, tous les chiffres de population représentent un chiffre rectifié pour tenir compte des résidents temporaires qui n'auraient pas été autrement recensés à leur lieu de résidence habituelle.

Nota: On peut obtenir d'autres détails ainsi que l'exposé de la méthodologie sur les principes de recensement au Canada en consultant le Rapport administratif du recensement du Canada de 1971. Le Catalogue des publications du recensement (11-506) et le Catalogue de Statistique Canada (11-204) donnent les détails sur la manière de commander des publications.

Définitions

Les tableaux du volume I (partie 2) donnent des classifications de population selon des caractéristiques fondamentales telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le nombre de femmes non célibataires selon le nombre d'enfants mis au monde, les migrations internes, la fréquentation scolaire et la scolarité et la formation professionnelle.

The tabular data as presented utilize the following geographical formats:

(1) Canada and provinces – urban size groups, rural non-farm and rural farm.

(2) Census divisions.

(3) Municipal subdivisions of 10,000 and over and 30,000 and over.

(4) Census metropolitan areas, with components and by urbanized core and fringe.

(5) Census agglomerations with components.

A detailed description of the above types of geographic areas together with definitions and explanations of urban and rural concepts is given below.

Census Divisions – The general term "census divisions" includes a variety of administrative and statistical areas such as the counties of the provinces of Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick, Quebec and Ontario; British Columbia's regional districts; Ontario's regional municipalities, territorial districts, district municipality and metropolitan municipality; and finally the use of the title "census division" itself, created by Statistics Canada in collaboration with the provincial governments of Newfoundland, Manitoba, Saskatchewan and Alberta, since these provinces do not possess units comparable to the counties of other provinces. The few regional and district municipalities in Ontario were created by the Ontario government beginning in 1969, while legislation forming the 29 new regional districts in British Columbia replacing the former 10 census divisions was completed in 1968. Thus, these new "census divisions" appear for the first time in the published reports of the 1971 Census of Canada.

Census Subdivisions – Census subdivisions include also a variety of areas, mainly at the municipal level, with differences which are mainly dependent on the municipal organization of the province in which they are located. Terms such as city, town or incorporated village are common to all provinces and territories, although the legal criteria necessary for their creation differ among the provinces. Parish, rural municipality, township, improvement district, municipal district, local improvement district, local government district are terms in common use in certain provinces. "Borough" is a new subdivision term to be found in census reports. Five were created by legislation in Ontario in 1967, and all appear within the municipality of Metropolitan Toronto. The term "subdivision" in certain provinces has a more limited meaning to describe a statistical area created by Statistics Canada again in collaboration with these provinces. These "subdivisions" occur in Newfoundland and British Columbia in the vast territories which are not municipally organized. Nova Scotia is a special case, where counties contain cities, towns or villages, with the remainder of the territory constituting a rural municipality called a "municipal district". Census "subdivisions" have been created within these municipal districts in order to maintain comparability with those provinces which have rural municipalities (e.g., townships) or whose unorganized areas have been divided into subdivisions.

Census Metropolitan Areas and Census Agglomerations – The concept of census metropolitan areas and census agglomerations was revised for the 1971 Census and a more systematic method of delimitation was applied.

A **census metropolitan area** is the main labour market area of a continuously built-up area having a population of 100,000 and over. However, since data on place of work were not available at the time of delimitation, it was necessary to use alternative criteria, such as distance to the built-up area, structure of the labour force and rate of population increase. Except in a few instances, only complete subdivisions are included in a census metropolitan area.

Les tableaux présentés utilisent le cadre géographique suivant:

1) Canada et provinces – régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles.

2) Divisions de recensement.

3) Subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus et de 30,000 habitants et plus.

4) Régions métropolitaines de recensement, avec composantes, et par noyau urbanisé et banlieue.

5) Agglomérations de recensement, avec composantes.

On trouvera ci-après une description détaillée des genres de secteur géographique qui précèdent, avec des définitions et des explications des concepts d'urbain et de rural.

Divisions de recensement – En général, le terme "divisions de recensement" comprend diverses unités administratives et statistiques telles que les comtés des provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario; les districts régionaux de la Colombie-Britannique; les municipalités régionales, les districts territoriaux, la municipalité de district et la municipalité métropolitaine de l'Ontario; et enfin l'usage du terme "division de recensement" créé par Statistique Canada en consultation avec les gouvernements provinciaux de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta vu que ces provinces ne possèdent pas d'unités comparables aux comtés des autres provinces. Les quelques municipalités régionales et de district de l'Ontario furent créées par le gouvernement de l'Ontario à partir de 1969, tandis que la loi formant les 29 nouveaux districts régionaux dans la Colombie-Britannique, en remplacement des 10 anciennes divisions de recensement, était adoptée en 1968. Ainsi, les nouvelles "divisions de recensement" apparaissent pour la première fois dans les publications du recensement de 1971.

Subdivisions de recensement – Les subdivisions de recensement comprennent aussi diverses régions surtout au niveau municipal avec la différence qu'elles dépendent surtout sur l'organisation municipale de la province de location. Des termes tels que cités, villes ou villages constitués sont communs à toutes les provinces et territoires même si les critères juridiques régissant leur création diffèrent d'une province à l'autre. Paroisse, municipalité rurale, canton (township), district d'amélioration, district municipal, district d'amélioration locale, district d'administration locale sont des termes communs à certaines provinces. "Borough" est un terme d'une nouvelle subdivision dans les rapports du recensement. Cinq d'entre eux ont été créés par le gouvernement de l'Ontario en 1967 et tous font partie de la municipalité du Toronto métropolitain. Le terme "subdivision" dans certaines provinces est plus limitatif afin de décrire un secteur statistique une fois de plus créé par Statistique Canada en collaboration avec les provinces concernées. Ces "subdivisions" se retrouvent à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique dans les vastes territoires qui ne sont pas encore municipalisés. La Nouvelle-Écosse présente un cas spécial car les comtés englobent des cités, villes ou villages et le reste du territoire constitue une municipalité rurale appelée "district municipal". Des "subdivisions" de recensement ont été créées à l'intérieur de ces districts municipaux afin de maintenir la comparabilité avec des provinces qui ont des municipalités rurales (par ex., cantons) ou dont les secteurs non municipalisés ont été divisés en subdivisions.

Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement – Le concept des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement a été révisé pour le recensement de 1971 et on a appliqué une méthode de délimitation plus systématique.

Une **région métropolitaine de recensement** est le principal marché du travail d'une zone bâtie en continu ayant une population de 100,000 habitants et plus. Cependant, étant donné que les données sur le lieu de travail n'étaient pas disponibles au moment de la délimitation, il a fallu utiliser d'autres critères, comme la distance jusqu'à la zone bâtie, la structure de la population active et le taux d'accroissement naturel. Sauf pour quelques cas, une région métropolitaine de recensement ne comprend que des subdivisions entières.

Census agglomerations replace the former concept of "census major urban areas". Their definition closely resembles that of census metropolitan areas. The primary difference lies in census agglomerations having a population of less than 100,000 in the continuously built-up area. Complete subdivisions are usually included in census agglomerations.

There were 22 census metropolitan areas for the 1971 Census as compared to 19 in 1966. The new ones were Chicoutimi – Jonquière, St. Catharines – Niagara and Thunder Bay. Census volume reports publish data only for census agglomerations of 25,000 population and over. There were 38 census agglomerations in 1971, compared to 20 census major urban areas in 1966. The increase in the number of census agglomerations was due to the new concept which considers the population of the total agglomeration rather than that of the central city.

The 1971 Census tables also provide for the first time in census reports the breakdown of each census metropolitan area and census agglomeration into its urbanized core (the continuous built-up area covered by a street pattern design and meeting a density of 1,000 persons per square mile), and fringe (the immediate zone of influence of a multi-municipal urban centre with urban and rural parts).

Outline maps of each census metropolitan area and census agglomeration (over 25,000 population) in Canada, showing their components may be found in the section on Reference Maps at the end of Volume I (Part 1) (Bulletin 1.1-12).

The following are definitions of urban and rural:

Urban: Includes the population living in: (1) incorporated cities, towns and villages with a population of 1,000 or over; (2) unincorporated places of 1,000 or over having a population density of at least 1,000 per square mile; (3) the built-up fringes of (1) and (2) having a minimum population of 1,000 and a density of at least 1,000 per square mile.

Rural: Includes all the remaining population.

Urban size groups: Municipalities classed as urban under (1) and (2) above are classified by size groups according to their population. However, all municipalities (or parts) lying within the urbanized core of census metropolitan areas or other census agglomerations are allocated to the size group of the whole urbanized core.

Rural farm and non-farm population: Includes the population living in dwellings situated on farms in rural areas. A farm, for census purposes, is an agricultural holding of one or more acres with sales of agricultural products of $50 or more in the previous year. All persons living on such holdings in rural areas are classed as "rural farm" regardless of their occupation. Thus, the population living on "census-farms" would include some persons not connected with farming operations and who derive their income from non-agricultural pursuits. Conversely, it would exclude those farm operators and their families who do not live on their farm holdings (e.g., in a neighbouring town or village). All rural population not living on a farm is classified as rural non-farm.

The following pages contain definitions and concepts of the general population terms used in the tables of Volume I (Part 2).

Age – Age classifications in the census are based on a definition which specifies completed years of age at last birthday prior to census date (i.e., June 1, 1971), derived from the census question which asked for the month, decade and year of birth and converted by mechanical means to age at last birthday.

Les **agglomérations de recensement** remplacent l'ancien concept des "grandes agglomérations urbaines de recensement". Leur définition ressemble de beaucoup à celle des régions métropolitaines de recensement. La différence essentielle est que les agglomérations de recensement ont une population de moins de 100,000 habitants dans la zone bâtie en continu. Les agglomérations de recensement sont ordinairement formées de subdivisions entières.

Il y avait 22 régions métropolitaines de recensement au recensement de 1971 à comparer à 19 en 1966. Les nouvelles étaient Chicoutimi – Jonquière, St. Catharines – Niagara et Thunder Bay. Les bulletins du recensement publient des données seulement pour les agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus. Il y avait 38 agglomérations de recensement en 1971 à comparer à 20 grandes agglomérations urbaines de recensement en 1966. L'accroissement du nombre d'agglomérations de recensement s'explique par le nouveau concept qui considère la population de l'agglomération entière plutôt que celle de la seule ville centre.

Les tableaux du recensement de 1971 donnent aussi pour la première fois dans des bulletins du recensement la répartition de chaque région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement selon son noyau urbanisé (la zone bâtie en continu recouverte d'un réseau de rues et ayant une densité de 1,000 habitants au mille carré), et la banlieue (la zone d'influence immédiate d'un centre urbain multimunicipal ayant une partie urbaine et une partie rurale).

On trouvera dans la section des cartes de référence à la fin du volume I (partie 1) (bulletin 1.1-12) des cartes délimitant chaque région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement (de plus de 25,000 habitants) au Canada, avec leurs composantes.

Voici les définitions des régions urbaines et des régions rurales:

Régions urbaines: Comprend la population vivant dans: 1) les cités, villes et villages constitués de 1,000 habitants et plus; 2) les localités non constituées de 1,000 habitants et plus et ayant une densité de population d'au moins 1,000 habitants au mille carré; 3) les banlieues bâties de 1) et 2) ayant une population minimum de 1,000 habitants et une densité d'au moins 1,000 habitants au mille carré.

Régions rurales: Comprend tout le reste de la population.

Régions urbaines par groupe de taille: Les municipalités urbaines mentionnées à 1) et 2) ci-dessus sont classées selon le groupe de taille de leur population. Toutefois, toutes les municipalités (ou parties de municipalités) constituant le noyau urbanisé des régions métropolitaines de recensement ou des autres agglomérations de recensement sont classées dans le groupe de taille de l'ensemble du noyau urbanisé.

Population rurale agricole et non agricole: Comprend la population vivant dans des logements situés dans des fermes dans des régions rurales. Aux fins du recensement, une ferme est une exploitation agricole d'une acre ou plus ayant vendu pour $50 ou plus de produits agricoles au cours de l'année précédente. Toutes les personnes vivant dans une de ces exploitations sont classées sous la rubrique "régions rurales agricoles", quelle que soit leur profession. La population des "fermes de recensement" comprend donc certaines personnes qui n'ont rien à voir avec l'exploitation agricole et qui tirent leur revenu de l'exercice d'activités non agricoles. En contrepartie, les exploitants agricoles et leur famille qui n'habitent pas leur exploitation agricole (par ex., ceux qui habitent une localité voisine) ne sont pas pris en compte. Toute population rurale ne vivant pas sur une ferme est classée comme rurale non agricole.

Les pages suivantes contiennent des définitions et des concepts des termes démographiques généraux utilisés dans les tableaux du volume I (partie 2).

Âge – Dans le recensement, les classifications selon l'âge sont fondées sur une définition qui précise le nombre d'années d'âge au dernier anniversaire avant la date du recensement (c.-à-d. le 1er juin 1971), tirée de la question du recensement demandant le mois, la décennie et l'année de naissance et convertie mécaniquement de manière à obtenir l'âge du dernier anniversaire.

Tables 14 to 16 give the distribution of single years of age which represents actual tabulated totals of individual ages. Thus, they are subject to a relatively higher degree of error than a presentation based on age groups as shown in Tables 7 to 13. Some inaccuracies resulting from misstatement of age are inherent in all census statistics on this subject. However, it is expected that certain errors, such as those occurring from the tendency on the part of the respondents to favour ages ending in certain digits (e.g., zero and five) will have been reduced substantially by the presentation of the question in the 1971 Census in terms of month and year of birth, rather than simply age at last birthday as in earlier censuses.

Marital Status – The question on marital status in the 1971 Census made provision for five possible responses, that is: single (never married), now married, widowed, divorced and separated. In all tables of this Part 2, the term "married" includes all married persons, whether living together or living apart (separated) for any reason, unless a divorce has been obtained. Single persons are shown in two broad age categories, viz., under 15 years and 15 years and over. Data for single persons under 15 years may include a few married persons.

Women Ever Married – Included all women 15 years and over, who reported themselves as having been married at one time, even though they may have been separated, widowed or divorced at the census date.

Age at First Marriage – The question was not asked directly of respondents, but was derived by mechanical means from answers given to the questions on date of birth and date of first marriage.

Number of Children Born – Respondents were asked to include all children to which they had ever given birth (excluding stillbirths), i.e., children no longer living, those born to an earlier marriage, those now away from home as well as those still living at home.

Internal Migration – A person's "migration status" was determined by his response to a question relating to his place of residence five years earlier, that is on June 1, 1966. If he was residing in the same municipality five years prior to the census he was classified as a non-migrant, even though he may have changed dwellings within the municipality or have moved out of the municipality and returned to it within the five-year period. If his place of residence five years prior to the census was outside the municipality in which he was residing at census date, he was classified as a "migrant".

Non-migrants were further classified according to whether or not they were living in the same dwelling five years ago, while migrants were classified according to the geographic location of their place of residence in 1966 (i.e., same or different province, outside Canada, etc.).

The question was not asked of persons under 15 years, the migration status of persons 5 to 14 being assumed to be the same as that of the family head (or the household head for a non-family person).

Canadian residents stationed abroad in the Armed Forces or the diplomatic service were excluded from all census tables dealing with internal migration. This will explain the fact that, for Canada as a whole, the total number of migrants and non-migrants is about 36,000 fewer than the total population five years and over.

School Attendance and Level of Schooling – In the 1971 Census, the population five years and over was classified into two groups – those attending school on a full-time basis at any time between September 1970 and the census date, June 1, 1971, and those not attending full-time during that period. Each group was further classified into categories to indicate their level of schooling.

Les tableaux 14 à 16 donnent la répartition des années d'âge, qui représente les totalisations réelles de différents âges. Cette représentation est donc sujette à un degré d'erreur relativement plus élevé que celle fondée sur les groupes d'âge présentés aux tableaux 7 à 13. Certaines erreurs résultant de la déclaration erronée de l'âge font partie intégrante de toutes les statistiques du recensement à ce sujet. Toutefois, on prévoit que certaines erreurs telles que celles qui résultent de la tendance des recensés à donner la préférence à des âges se terminant par certains chiffres (notamment zéro et cinq) seront considérablement réduites dans le recensement de 1971, par la formulation de la question en termes de mois et d'année de naissance plutôt que simplement en termes d'âge au dernier anniversaire, comme c'était le cas dans les recensements antérieurs.

État matrimonial – Dans le recensement de 1971, la question sur l'état matrimonial prévoyait cinq réponses possibles, c.-à-d.: célibataires (jamais mariés), actuellement mariés, veufs, divorcés et séparés. Dans tous les tableaux de la partie 2, le terme "marié" comprend toutes les personnes mariées, vivant ensemble ou séparément (personnes séparées) pour quelque raison que ce soit, à moins qu'elles n'aient obtenu un divorce. Les célibataires sont répartis en deux grandes catégories d'âge, c.-à-d. ceux de moins de 15 ans et ceux de 15 ans et plus. Il se peut que les données pour les célibataires de moins de 15 ans comprennent certaines personnes mariées.

Femmes non célibataires – Comprenait toutes les femmes de 15 ans et plus déclarant avoir déjà été mariées, même si elles étaient séparées, veuves ou divorcées à la date du recensement.

Âge au premier mariage – La question n'a pas été posée directement aux recensés, mais a été tirée mécaniquement des réponses données aux questions sur la date de naissance et la date au premier mariage.

Nombre d'enfants mis au monde – Les répondants devaient inclure tous les enfants à qui ils avaient donné naissance (sauf les morts-nés), c.-à-d. les enfants décédés, les enfants issus d'un mariage antérieur, les enfants ne vivant plus à la maison et ceux y vivant encore.

Migration interne – Le "statut migratoire" d'une personne a été déterminé par sa réponse à une question concernant son lieu de résidence cinq ans plus tôt, c.-à-d. au 1er juin 1966. Si cette personne résidait dans la même municipalité cinq ans avant le recensement, elle était classée comme non-migrant, même si pendant la période de cinq ans elle avait changé de logement dans la municipalité ou était partie habiter ailleurs, puis revenue dans la municipalité. Si son lieu de résidence cinq ans avant le recensement était en dehors de sa municipalité de résidence le jour du recensement, cette personne était classée comme "migrant".

Les non-migrants ont en outre été subdivisés selon qu'ils demeuraient ou non dans le même logement cinq ans plus tôt, tandis que les migrants ont été classés selon l'emplacement géographique de leur lieu de résidence en 1966 (c.-à-d. dans la même province ou une province différente, à l'extérieur du Canada, etc.).

La question n'a pas été posée aux personnes âgées de moins de 15 ans, le statut migratoire des personnes de 5 à 14 ans étant censé être identique à celui du chef de famille (ou du chef de ménage pour une personne hors famille).

Les résidents canadiens des Forces armées ou en mission diplomatique postés à l'étranger ont été exclus de tous les tableaux du recensement portant sur la migration interne. Ceci explique le fait que, pour le Canada dans son ensemble, le nombre total de migrants et de non-migrants est inférieur d'environ 36,000 au chiffre de la population totale âgée de cinq ans et plus.

Fréquentation scolaire et niveau de scolarité – Dans le recensement de 1971, la population de cinq ans et plus était classée en deux groupes – la population fréquentant l'école à plein temps pendant toute période comprise entre septembre 1970 et le 1er juin 1971, date du recensement, et la population ne fréquentant pas l'école à plein temps pendant cette période. Chaque groupe a en outre été subdivisé en catégories pour indiquer le niveau de scolarité.

According to the census definition, full-time attendance referred to persons who were taking 75% or more of the normal course load of a grade or year in such institutions as elementary schools, secondary schools, universities, vocational and post-secondary non-university institutions such as technical institutes, teachers' colleges, community colleges, nursing schools, private business colleges, private or provincial trade or vocational schools, seminaries, and schools for the blind and deaf. Part-time attendance included persons taking day or evening courses not on a full-time basis, but having an organized instructional purpose aimed at expanding knowledge or skills. In the tables of this Part 2, part-time is included with not attending full-time. Level of schooling referred to the highest grade or year of elementary school, secondary school or university ever attended and whether or not additional training in the form of vocational or post-secondary non-university was present. Those currently enrolled were asked to report their present year or grade. Elementary or secondary levels were reported by individual grades from kindergarten to Grade 13. Persons who received their education outside of Canada were asked to equate their level as nearly as possible to the grade system used in Canada.

Selon la définition du recensement, la fréquentation à plein temps s'appliquait aux personnes suivant 75 % ou plus des cours qui se donnent normalement au niveau d'établissements comme les écoles primaires, les écoles secondaires, les universités, les établissements professionnels et les établissements postsecondaires non universitaires tels que les instituts techniques, les écoles normales, les collèges communautaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers ou écoles professionnelles privées ou provinciales, les séminaires, et les écoles pour les aveugles et les sourds. La fréquentation à temps partiel visait les personnes inscrites à des cours du jour ou du soir mais pas à plein temps, dans le but de suivre un cours organisé ayant pour objet l'élargissement des connaissances ou le développement des aptitudes. Dans les tableaux de la partie 2, la fréquentation à temps partiel est comprise dans la fréquentation non à plein temps. Le niveau d'instruction se rapporte au plus haut niveau ou année d'école primaire, secondaire ou université fréquentée avec ou non une formation supplémentaire sous forme de cours professionnels ou de cours postsecondaires non universitaires. Les effectifs inscrits devaient déclarer leur année ou niveau actuel. Les effectifs de niveau primaire ou secondaire étaient déclarés par année depuis la maternelle jusqu'à la 13e année. Les personnes qui avaient reçu leur instruction à l'extérieur du Canada devaient autant que possible faire correspondre leur niveau au système utilisé au Canada.

Vocational Training – In the 1971 Census, a series of questions were designed to obtain information on the number of persons who had completed vocational courses, the types of courses, the course lengths and when they were completed. "Course" refers to a completed course of at least three months duration that is non-academic in nature (i.e., not leading to a secondary school diploma, university degree, certificate or diploma), and is designed basically to improve occupational qualifications. This type of training is normally acquired at such institutions as community colleges, institutes of technology, teachers' colleges, trade or vocational schools, CEGEPs (in Quebec), business colleges, schools of art, music, nursing, agriculture, etc.

Formation professionnelle – Le recensement de 1971 comprenait une série de questions destinées à obtenir des renseignements sur le nombre de personnes ayant terminé des cours professionnels, sur le genre de cours, la durée des cours et leur date d'achèvement. "Cours" est un cours terminé qui a duré au moins trois mois, n'est pas de nature scolaire (c.-à-d. qu'il ne mène pas à un certificat d'études secondaires, à un grade universitaire, à un certificat ou à un diplôme), et qui est destiné principalement à accroître la qualification professionnelle. Ce genre de formation est généralement acquise dans des établissements tels que les collèges communautaires, les instituts techniques, les écoles normales, les écoles de métiers ou écoles professionnelles, les CEGEP (au Québec), les écoles commerciales, les écoles d'art, de musique, de sciences infirmières, d'agriculture, etc.

Notes on Comparability

To further assist in an interpretation of the data presented in the tables of this Volume Series, the following notes are offered on selected variables. These qualifying remarks may not be found in the definitions of terminology or as footnotes on tables concerned. They are presented here as background information which may serve to justify some otherwise inexplicable trends in data or conflicts with other series.

Notes sur la comparabilité

Des notes sur certaines variables sont données ci-après pour faciliter l'interprétation des données présentées dans les tableaux de ce volume. Ces remarques pertinentes peuvent ne pas figurer dans les définitions de terminologie ou les renvois en bas des tableaux concernés. Elles sont présentées ici à titre de documentation de base pouvant servir à justifier certaines des tendances autrement inexplicables dans les données ou des conflits avec d'autres séries.

Marital Status – The results of federal legislation introduced in 1968 extending the grounds for divorce from virtually only adultery to 15 additional grounds are reflected for the first time in census data on number of divorced persons in 1971. This would explain much of the significant increase between 1966 and 1971 in that particular category.

État matrimonial – L'application en 1968 de la Loi fédérale ajoutant à l'adultère, qui était pratiquement le seul motif de divorce, 15 autres nouveaux motifs de divorce se reflètent pour la première fois dans les données du recensement sur le nombre de personnes divorcées en 1971. Ceci explique en grande partie l'augmentation considérable qui s'est manifestée entre 1966 et 1971 dans cette catégorie particulière.

Children Ever Born – As this question on the census questionnaire was open-ended, i.e. – the last category which a respondent could check was 14 +, it was necessary for purposes of computing the total number of children born and the average number of children born per 1,000 women, to assign an arbitrary value of 15. This was based on a study of 1961 Census data which showed that the mean number of children born to women with more than 13 children was actually 15.37. It was decided in 1971 to use the value 15 to facilitate programming and tabulation production, given that the use of 15.37 would produce only marginal change.

Enfants mis au monde – Comme cette question du questionnaire du recensement était ouverte, c.-à-d. que la dernière catégorie qu'un recensé pouvait cocher était 14 et plus, il a été nécessaire d'attribuer une valeur arbitraire de 15 afin de calculer le nombre total d'enfants mis au monde et le nombre moyen d'enfants mis au monde pour 1,000 femmes. Cette valeur est fondée sur une étude des données du recensement de 1961 qui indiquait que le nombre moyen d'enfants mis au monde pour les femmes ayant plus de 13 enfants était, en fait, 15.37. Il a été décidé en 1971 d'utiliser la valeur 15 pour faciliter la programmation et la production de totalisations, vu que l'utilisation de la valeur 15.37 n'apporterait qu'un changement minime.

Internal Migration – As mentioned earlier in the description of terminology, data concerning diplomatic and Armed Forces personnel and their families stationed outside Canada are excluded from tables on internal migration. However, due to the method of processing the data for these persons, the universe in the tables dealing with internal migration are understated, although only by

Migration interne – Ainsi qu'on l'a mentionné précédemment dans la définition des termes, les données concernant le personnel diplomatique ainsi que le personnel des Forces armées et leur famille postés à l'extérieur du Canada ont été exclues des tableaux sur la migration interne. Toutefois, en raison de la méthode de dépouillement des données pour ces personnes, l'univers compris dans les tableaux traitant

less than one per cent. It should also be pointed out that in 1961, the groups excluded from internal migration data extended to persons resident in collective-type households such as institutions, hotels and large lodging-houses. See also Vol. I, Part 5 (Catalogue No. 92-741), section on "Place of Residence, 1966 – Adjustments to Geographic Areas and Concepts".

Level of Schooling – What might appear to be an unexpected increase in the population 15 years of age and over with no schooling (sometimes referred to as "illiteracy"), between 1961 and 1971 can be explained by the following factors: immigration policy in the first half of the decade, while it certainly did not encourage, at the same time did not prohibit the entry of such persons; also, there was a significant increase in the population (15 +), such that the increase in the "rate of illiteracy" (0.07%) is not as great as the absolute amounts might indicate; finally the method of self-enumeration and the fact that underenumeration in 1971 was reportedly lower than in any previous census, which would have the effect of "catching" more of the comparatively "elusive" illiterate group.

No attempts should be made to correlate census data as to the number of persons attending school for the compulsory age groups 6 to 14 with enrolment statistics as published by the Education Division of Statistics Canada. What may appear to be an irreconciliation in the counts of basically the same population, in that enrolment figures are higher than census, can be explained by a number of factors: the time lag between the time Education Division data are collected (September 30, 1970) and Census (June 1, 1971); the fact that census data are consistently subject to underenumeration; the possibility of uncontrollable response error in census data; the difference in the population included between the two series of data (i.e., Education Division excludes a wide range of handicapped children who are not in school); and finally the differences due to different survey design, sources of data and other related factors. Actually, if the first two factors (time lag and underenumeration) alone are taken into account, the two series of data become quite compatible, with Education Division enrolment figures for the 6 to 15 year olds, representing approximately 98% of the census count.

Users are cautioned with regard to use of the data on attending and non-attending for the compulsory age groups 5 to 14. It is quite probable that the relatively high percentage of non-attenders among this group is due to respondent error and/or questionnaire design. It is much more likely that attendance in these age groups would approximate 98% - 99% of the total population for the same group.

A further note may be added to clarify any comparisons made with 1961 data on level of schooling as it affects the presentation of data in the tables. In 1961, grades or years on the enumeration documents were categorized as Elementary one to four, five plus and Secondary one to five. University level was given according to the following classifications: one to two years, three years, four years and university degree. As can be seen from the reproduction of the 1971 questionnaire in this report, the elementary-secondary categories were dropped and the grades were categorized as 1 to 13. University level was given as one, two, three, four, five or six plus years, while attendance at "other" post-secondary institutions, particularly vocational, appeared for the first time.

Age at First Marriage

The methods which were used to classify persons by age at first marriage were restricted by the system of coding data. Because the

de la migration interne a été sous-estimé, de moins d'un pour cent. Il faut également souligner qu'en 1961 les groupes exclus des données sur la migration interne s'étendaient aux personnes résidant dans des logements de type collectif tels que les institutions, les hôtels et les grandes pensions. Voir aussi vol. I, partie 5 (nº 92-741 au catalogue) section "Lieu de résidence, 1966 – modification des secteurs et des concepts géographiques".

Niveau de scolarité – Ce qui pourrait sembler être une augmentation inattendue de la population de 15 ans et plus sans scolarité (parfois appelée "population analphabète"), entre 1961 et 1971, peut s'expliquer par les facteurs suivants: la politique d'immigration pendant la première moitié de la décennie qui, sans bien sûr encourager l'entrée de ces personnes ne l'a pas interdite; l'augmentation considérable de la population de 15 ans et plus, qui fait que l'augmentation dans le "taux d'analphabétisme" (0.07 %) n'est pas aussi importante que les chiffres absolus pourraient l'indiquer; et enfin la méthode d'autodénombrement et le fait qu'en 1971 le sous-dénombrement était manifestement inférieur à celui enregistré au cours de n'importe quel autre recensement précédent, ce qui aurait eu pour effet de "rattraper" plus de personnes du groupe relativement "fuyant" des analphabètes.

On ne devrait pas essayer de faire correspondre les données du recensement sur le nombre de personnes fréquentant l'école pour les groupes d'âge de scolarité obligatoire (6 à 14 ans) avec les statistiques sur les effectifs scolaires publiées par la Division de l'éducation de Statistique Canada. L'incompatibilité apparente dans les comptes d'une population essentiellement la même, qui fait paraître les chiffres sur les effectifs scolaires plus élevés que ceux du recensement, peut s'expliquer par un certain nombre de facteurs: le décalage temporel entre le moment où les données sont recueillies par la Division de l'éducation (30 septembre 1970) et le recensement (1er juin 1971); le fait que les données du recensement sont constamment sujettes au sous-dénombrement; la possibilité d'une erreur de réponse incontrôlable dans les données du recensement; la différence entre les deux séries de données dans la population prises en compte (notamment le fait que la Division de l'éducation exclut une vaste gamme d'enfants handicapés qui ne fréquentent pas l'école); et enfin les différences dues à des conceptions différentes d'enquêtes, aux sources des données et à d'autres facteurs connexes. En fait, si l'on ne prend en compte que les deux premiers facteurs (le décalage temporel et le sous-dénombrement), ces deux séries de données deviennent tout à fait compatibles, les chiffres de la Division de l'éducation sur les effectifs scolaires pour les enfants de 6 à 15 ans représentant environ 98 % des chiffres du recensement.

Les utilisateurs sont invités à la prudence pour ce qui est de l'utilisation des données sur la fréquentation et la non-fréquentation scolaire pour les groupes d'âge de scolarité obligatoire (5 à 14 ans). Il est très probable que le pourcentage relativement élevé d'enfants ne fréquentant pas l'école parmi ce groupe est attribuable à l'erreur de réponse et(ou) à la conception du questionnaire. Il est beaucoup plus vraisemblable que la fréquentation scolaire dans ces groupes d'âge représente environ 98 % - 99 % de l'ensemble de la population pour ces mêmes groupes.

On peut ajouter une remarque pour éclaircir davantage les comparaisons avec les données de 1961 sur le niveau de scolarité car cette remarque affecte la présentation des données dans les tableaux. En 1961, les niveaux ou années figurant dans les documents de dénombrement étaient classés en: primaire un à quatre ans, cinq et plus, et secondaire un à cinq. Le niveau universitaire était attribué suivant la classification suivante: un à deux ans, trois ans, quatre ans et grade universitaire. Comme on peut le constater en consultant la reproduction du questionnaire de 1971 jointe en annexe, les catégories primaire-secondaire ont été omises et les années ont été classées de 1 à 13. Le niveau universitaire a été réparti en un, deux, trois, quatre, cinq ou six ans et plus, tandis que la fréquentation d'"autres" établissements postsecondaires, en particulier les établissements professionnels, figurait pour la première fois.

Âge au premier mariage

Les méthodes qui étaient utilisées pour classer les personnes selon l'âge au premier mariage étaient limitées par le système de codage des

data on the month of birth were so structured as to form two categories (January to May, June to December), it was not possible to determine whether or not the month of marriage preceded the month of birth for all individual cases. The problem was further complicated by the fact that marriages have tended to be concentrated during the months June to August. The procedure which was employed for the 1971 data allowed a proportion of all cases to be misclassified, and as a result the age at marriage distribution was biased upwards. Since different procedures were employed for both the 1961 and 1941 Censuses, intercensal comparability has been impaired. Contact the Demographic Sector, Characteristics Division, Census Field, for further information.

Unpublished Data on General Population Characteristics

Certain materials tabulated in the 1971 Census are too detailed or specialized for general publication purposes. These, as well as other forms of information, such as computer print-outs, microfilm, computer "summary" tapes, special tabulations and maps and geographic files, may be made available to users as time and resources permit, on a cost basis. Details on the availability, cost, content, etc., may be obtained from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Measures of Reliability

Census figures are published in many forms, including detailed population counts of persons by towns, cities, counties and so on. A minority of the data is based on a complete census, while the vast majority is based on a one-third sample of households.

Each figure obtained in the census, whether it be based on a sample or complete coverage, is subject to error. These errors are estimated in order to establish the degree of reliability to be placed on census figures. Sampling errors occur when an estimate is obtained from a sample of households, and depends on the sample size, sample design and estimation, or weighting procedure. Non-sampling errors include such things as coverage errors, response errors (due to misinterpretation by the respondent for example) and processing errors (coding, document reading, imputation, etc.).

Coverage Errors

Although the intention is to include everyone in the census count, this is never fully achieved, no matter how thorough the method of enumeration may be. Certain groups of the population are more likely to be missed than others. For this reason, a special project has been undertaken after each census in recent years to determine the rate of underenumeration and estimate the total number of missed persons. In 1971, this procedure was termed the Reverse Record Check.[4] The operation involved the selection of a sample of persons, taken largely from the previous 1966 Census returns, as well as from birth and immigrant registrations since 1966. Their locations on Census Day of 1971 were then established through telephone and mail contacts, searches of administrative records and field traces. By searching the appropriate 1971 Census returns at these locations for the persons in the sample, a rate of underenumeration was derived. In 1971, this rate was estimated at 1.94% which represented about 425,000 persons missed in the census and not accounted for in the tables. Coverage errors are not evenly distributed with respect to all population characteristics so that coverage errors introduce some minor distortions into the census distribution of certain characteristics. More details on coverage

[4] For a more detailed review of the coverage or completeness of the 1971 Census, see G.J. Brackstone and J.F. Gosselin, 1971 Evaluation Project MP-1: 1971 Reverse Record Check, Results Memorandum CDN 71-E-23 (Part 1), Census, Statistics Canada, October 1974.

données. Vu que les données sur le mois de naissance étaient organisées de façon à former deux catégories (janvier à mai et juin à décembre), il n'était pas possible de déterminer pour chaque cas si le mois du mariage précédait ou non le mois de la naissance. Le problème se compliquait encore davantage du fait que les mariages avaient tendance à se concentrer sur les mois de juin à août. La procédure qui a été utilisée pour les données de 1971 a entraîné des erreurs de classification d'une partie de l'ensemble des cas, ce qui s'est traduit par un biais à la hausse de la répartition selon l'âge au mariage. L'utilisation de procédures différentes à la fois pour les recensements de 1961 et de 1941 a altéré la comparabilité intercensitaire. Pour plus de renseignements, on peut s'adresser au Secteur de la démographie de la Division des caractéristiques du Secteur du recensement.

Données inédites sur les caractéristiques générales de la population

Certaines totalisations du recensement de 1971 sont trop détaillées ou trop spécialisées pour être publiées. Ce genre de données et d'autres telles que les états mécanographiés, les microfilms, les bandes sommaires d'ordinateur, les totalisations et cartes spéciales, et les dossiers géographiques, peuvent être obtenues par les utilisateurs contre remboursement sous réserve des contraintes de temps et de budget. On peut obtenir plus de détails sur la disponibilité, le coût, le contenu, etc. de ces documents du Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Mesures de fiabilité

Les chiffres du recensement sont publiés sous de nombreuses formes, notamment des comptes détaillés des personnes par ville, cité, comté, etc. La minorité des données est fondée sur un recensement complet, tandis que la vaste majorité est fondée sur un échantillon d'un tiers des ménages.

Chaque chiffre obtenu dans le recensement, qu'il soit fondé sur un échantillon ou sur le champ d'observation complet, est sujet à l'erreur. Ces erreurs ont été estimées afin de pouvoir déterminer le degré de fiabilité à accorder aux chiffres du recensement. Les erreurs d'échantillonnage se produisent lorsqu'une estimation est tirée d'un échantillon de ménages et dépend de la taille de l'échantillon, du plan et de l'estimation de l'échantillon, ou de la procédure de pondération. Les autres erreurs comprennent les erreurs de couverture, les erreurs de réponse (dues notamment à la mauvaise interprétation du recensé) et les erreurs de dépouillement (codage, lecture des documents, imputation, etc.).

Erreurs de couverture

Même si les méthodes modernes de recensement reposent sur un haut niveau de compétence et de précision et s'il existe des procédures spéciales pour le dénombrement de groupes difficiles comme les résidents temporaires qui ne sont pas à leur lieu de résidence habituelle, et pour l'exploitation des données qui en découlent, il reste toujours une petite fraction de la population qui est oubliée lors du recensement. Pour cette raison, on a entrepris ces dernières années un projet spécial après chaque recensement afin de déterminer le taux de sous-dénombrement et d'estimer le nombre total de personnes oubliées. En 1971, cette procédure s'appelait la Contre-vérification des documents[4]. L'opération consistait à choisir un échantillon de personnes, tirées en grande partie des documents du recensement de 1966, de même que des enregistrements de naissances et des enregistrements d'immigrants depuis 1966. Leur localisation, le jour du recensement de 1971, a ensuite été établie au moyen de contacts téléphoniques et postaux, et par des recherches dans les documents administratifs et sur le terrain. En faisant des recherches dans les documents appropriés du recensement de 1971 à ces endroits pour les personnes de l'échantillon, on a établi un taux de sous-dénombrement. En 1971, ce taux était estimé à 1.94 %, ce qui signifie qu'environ 425,000 personnes ont été oubliées

[4] Pour une revue plus exhaustive de la couverture ou de l'intégralité du recensement de 1971, voir G.J. Brackstone et J.F. Gosselin, Projet d'évaluation de 1971 MP-1: Contre-vérification des documents de 1971, Rapport d'enquête CDN 71-E-23 (partie 1), Recensement, Statistique Canada, octobre 1974.

errors can be obtained by contacting the User Inquiry Service of the Census Field of Statistics Canada.

Response Errors

These types of errors occur when data are requested, provided, received and recorded. Questions may be misinterpreted by the respondent: he or she may not know, may not remember, or may not wish to give, the "correct" answer. Response errors may be considered as being composed of two components: response variance and response bias:

(a) **Response Variance** is that component of the total response error which tends to cancel out over a large number of responses. Some respondents tend to overstate their response to a certain question, others tend to understate it; similarly with enumerators recording information during the follow-up stage. Some questions on the questionnaire may be ambiguous and may invite misunderstandings in either direction. These causes, and many others, contribute to response variance. While the net error from this source may be quite small for large areas, the size of error may be larger for small areas, detailed cross-tabulations or rare characteristics.

(b) **Response Bias** is roughly speaking, that portion of the total response error which is left after all the cancellation described in (a) has occurred. It is made up of response errors which have a tendency to occur in one direction more than in the other. It may be the result of the reluctance of respondents to admit certain characteristics, a tendency to overstate or understate certain characteristics, or the result of the training and attitude of enumerators. It may be due to the questionnaire which invites errors in one direction more than in the other. Such errors do not cancel out even over large areas or large counts and may be relatively more important at the metropolitan, provincial or national level.

Processing Errors

These errors occur when write-in answers are coded, when questionnaires are read into the computer, and when imputations are done either for non-responses or for edit rejects. As with response errors one can distinguish the variance due to processing error (i.e., the random errors which will tend to cancel out over a large number of cases) and the processing bias resulting from systematic error (e.g., as a result of consistent misunderstanding of a coding instruction).

Reliability Estimates

The reliability estimates given in this report for the stated sets of characteristics include variance due to response error, processing error and (where applicable) sampling, but do not include coverage errors, response bias or any other systematic biases. These estimates of reliability are published in order to give an indication of the level of error only and are not meant for use in hypothesis testing or detailed analysis.

Users wishing to obtain reliability estimates for a given cell of data in any table in this Volume Series should follow these procedures:

(1) Determine if the table is based on the complete census or on the one-third sample (see Note at the bottom of Table A).

(2) Determine the categories defining the cell (in some cases this may be just a single category such as an age group, while for a cell in a cross-classification involving several characteristics

lors du recensement et n'ont pas été prises en compte dans les tableaux. Les erreurs de couverture ne sont pas réparties uniformément pour toutes les caractéristiques démographiques; ainsi, les erreurs de couverture occasionnent certaines distorsions légères dans la répartition de certaines caractéristiques du recensement. Pour plus de détails sur ce projet d'évaluation, on peut s'adresser au Service-utilisateurs du Secteur du recensement, Statistique Canada.

Erreurs de réponse

Les erreurs de ce genre se produisent lorsque les données sont demandées, fournies, reçues et enregistrées. Les questions peuvent être mal interprétées par le recensé; il ne connaît peut-être pas, a peut-être oublié ou ne désire peut-être pas donner la réponse "exacte". On peut considérer que les erreurs de réponse se composent de deux éléments: la variance de réponse et le biais de réponse:

a) La **variance de réponse** est la composante de l'erreur des réponses totales qui tend à annuler un vaste nombre de réponses. Certains recensés ont tendance à exagérer leur réponse à certaines questions tandis que d'autres tendent à la minimiser; il en est de même pour les agents recenseurs qui recueillent les renseignements au cours du suivi. Il se peut que certaines questions du questionnaire soient ambiguës et prêtent à confusion dans les deux sens. Ces causes, parmi bien d'autres, contribuent à la variance de réponse. Alors que l'erreur nette provenant de cette source peut être très faible pour les grandes régions, elle peut être très importante pour les petites régions, les classements recoupés détaillés ou les caractéristiques rares.

b) Le **biais de réponse** est, grosso modo, la partie de l'erreur de réponse totale qui subsiste après que le processus d'annulation décrit en a) se soit produit. Il est constitué d'erreurs de réponse qui ont tendance à se produire dans un sens plutôt que dans l'autre. Il peut résulter de l'hésitation des recensés à admettre certaines caractéristiques, de la tendance à exagérer ou à minimiser certaines caractéristiques, ou de la formation et de l'attitude des agents recenseurs. Il peut être attribuable à un questionnaire qui suscite les erreurs dans un sens plutôt que dans l'autre. Ces erreurs ne se neutralisent pas même pour de vastes régions ou comptages, et peuvent être relativement plus importantes au niveau métropolitain, provincial ou national.

Erreurs de dépouillement

Ces erreurs surviennent lorsque les réponses en toutes lettres sont codées, lorsque les questionnaires sont lus par l'ordinateur, et lorsque les imputations sont effectuées soit pour des non-réponses soit pour des rejets au contrôle. Comme pour les erreurs de réponse, on peut distinguer la variance due à l'erreur de dépouillement (c'est-à-dire les erreurs aléatoires qui tendent à se neutraliser sur un grand nombre de cas) et le biais de dépouillement résultant d'une erreur systématique (causée par une mésinterprétation constante d'une instruction de codage).

Estimations de fiabilité

Les estimations de fiabilité données dans ce bulletin pour les ensembles déterminés de caractéristiques comprennent des erreurs imputables notamment à la réponse, au dépouillement, et (le cas échéant) des erreurs d'échantillonnage, mais elles ne comprennent pas les erreurs de couverture ou le biais de réponse ou tout autre biais systématique. Ces estimations de fiabilité ne sont publiées qu'afin de donner une indication du niveau d'erreur, mais ne sont pas destinées à servir à éprouver des hypothèses ou à effectuer des analyses détaillées.

Les utilisateurs désirant obtenir des estimations de fiabilité pour une certaine cellule de données des tableaux de cette série de volumes devraient suivre ces procédures:

1) Déterminer si le tableau est fait à partir du recensement complet ou de l'échantillon d'un tiers (voir nota au bas du tableau A).

2) Déterminer les catégories définissant la cellule (dans certains cas, il peut y avoir une seule catégorie telle le groupe d'âge, alors que pour une cellule dans un classement recoupé comprenant plusieurs

there may be several categories, e.g., a sex category, a marital status category, and a level of schooling category).

(3) Referring to the appropriate part of Table A (complete census or one-third sample) as determined in (1) above, locate the cell-defining category which appears highest in the list of categories in the first column. This is the row to be used for obtaining the required reliability estimate.

(4) Choose the column of Table A to use by finding the column heading closest to the value in the given cell of the census table.

(5) Read off the figure from the row and column of Table A identified in steps (3) and (4) above.

Having determined the proper reliability estimate figure from the table, the user can be reasonably certain that, for the enumerated population, the true value lies within plus or minus twice the reliability estimate (e.g., using age from the complete census, for a figure of 100 the range would be 100 ± 12.4) and virtually certain that it lies within plus or minus three times the reliability estimate (e.g., for the same figure of 100 the range would be 100 ± 18.6).

caractéristiques, il peut y avoir plusieurs catégories, c'est-à-dire une catégorie de sexe, une catégorie d'état matrimonial et une catégorie de niveau de scolarité).

3) En se reportant à la partie appropriée du tableau A (population totale ou échantillon d'un tiers) déterminée en 1) ci-dessus, localiser la catégorie (définissant la cellule) qui semble prépondérer dans la liste des catégories de la première colonne. C'est la rangée à utiliser pour obtenir l'estimation requise de fiabilité.

4) Choisir la colonne du tableau A à utiliser en trouvant le titre de colonne le plus près de la valeur dans une certaine cellule du tableau de recensement.

5) Lire le chiffre à partir de la rangée et de la colonne du tableau A idenfifiées aux étapes 3) et 4) ci-dessus.

Ayant déterminé le bon chiffre de l'estimation de fiabilité à partir du tableau, l'utilisateur peut être raisonnablement certain que, pour la population dénombrée, la valeur réelle se situe dans une marge de plus ou moins deux fois l'estimation de fiabilité (pour un chiffre de 100, la marge serait de 100 ± 12.4 si on prend l'âge pour exemple), et il peut être pratiquement certain qu'elle se situe dans une marge de plus ou moins trois fois l'estimation de fiabilité (par ex., toujours pour le chiffre de 100, la marge serait de 100 ± 18.6).

TABLE A. Reliability Estimates[1]

TABLEAU A. Estimations de fiabilité[1]

Census estimate — Estimation du recensement	50	100	200	500	1,000	2,000	5,000	10,000	20,000	50,000	100,000	200,000	500,000	1	2	5	10
														'000,000			
Characteristics from the complete census – Caractéristiques de la population totale:																	
Marital status – État matrimonial		6.9	11.3	19.9	30.8	39.4	55	86	112	163	249	300	409	652		1,415	2,040
Age – Âge		6.2	10.9	18.5	28.2	37.2	54	78	101	149	219	312	491	750	885		
Sex – Sexe	4.4	5.5	10.0	17.7	26.5	30.8	38	62	85	133	198	251	372	561	733	1,225	1,680
Characteristics from the one-third sample – Caractéristiques de l'échantillon d'un tiers de la population:																	
Internal migration – Migrations internes	20.0	28.2	39.9	63.1	89.2	126.0	200	282	399	631	892	1,262	2,010	2,817	3,984	6,190	8,757
Attending school full-time – Fréquentant l'école à plein temps	17.0	24.0	33.9	53.7	75.9	107.0	170	240	339	537	759	1,073	1,697	2,399	3,392	5,365	
Level less than Grade 9; university – N'ayant pas atteint la 9e année; université	13.9	19.7	27.9	44.1	62.3	88.1	139	197	279	440	623	881	1,393	1,970	2,860	4,525	6,399
Age (age groups) – Âge (groupes d'âge)	13.9	18.9	27.4	42.3	68.6	83.9	131	178	268	447	674	847	1,372	1,833	2,701		
Age at first marriage – Âge au premier mariage																	
Date of vocational course completion – Date d'achèvement du cours professionnel	13.1	18.6	26.2	40.9	58.2	82.1	127	183	257	415	573	829					
Length of vocational course – Durée du cours professionnel	12.7	17.9	25.1	38.4	56.1	78.4	126	182	248	372	558	794	1,234				
Type of vocational training – Type de formation professionnelle	12.6	17.8	24.9	38.2	54.7	77.9	119	174	246	369	553	769	1,229	1,722			
Not attending school full-time – Ne fréquentant pas l'école à plein temps	12.5	17.7	25.0	39.5	55.9	79.0	125	177	250	395	559	790	1,249				
Number of children born – Nombre d'enfants mis au monde	11.5	15.8	22.9	35.2	50.3	70.7	112	156	232	361	509	712					
Level of Grades 9-13 – Niveau de grades 9e à 13e année	10.8	15.3	21.6	34.1	48.3	68.3	108	153	216	341	483	683	1,080	1,527	2,158	3,415	4,829
Sex – Sexe	10.6	14.9	21.3	33.4	47.2	66.6	103	147	202	329	466	652	1,049	1,485	2,182	3,318	
Vocational training – Formation professionnelle	8.7	12.4	17.5	27.6	39.1	55.3	87	124	175	276	391	553	874	1,236	1,749	2,765	3,910

[1] Does not include coverage errors, response bias or any other systematic biases. – Ne comprend pas les erreurs de couverture, le biais de réponse ou tout autre biais systématique.

Note: For Tables 1 to 22 of this Volume Series use "Characteristics from the complete census", for Tables 23 to 47 use "one-third sample" portion. – **Nota:** Pour les tableaux 1 à 22 de cette série de volumes utiliser les "caractéristiques de la population totale", pour les tableaux 23 à 47 utiliser la partie "échantillon d'un tiers".

POPULATION QUESTIONNAIRES
REPRODUCTION OF QUESTIONS AND INSTRUCTIONS
RELEVANT TO THIS VOLUME

QUESTIONNAIRES SUR LA POPULATION
REPRODUCTION DES QUESTIONS ET DES INSTRUCTIONS
RELATIVES À CE VOLUME

Forms 2 A and 2 B

3. SEX *FILL ONE CIRCLE ONLY*	4. MARITAL STATUS *FILL ONE CIRCLE ONLY*
■ Male ○ Female	○ Single (never married) ○ Now married ○ Widowed ○ Divorced ○ Separated
Male ○ Female ○	○ Single (never married) ○ Now married ○ Widowed ○ Divorced ○ Separated
■ Male ○ Female	○ Single (never married) ○ Now married ○ Widowed ○ Divorced ○ Separated
Male ○ Female ○	○ Single (never married) ○ Now married ○ Widowed ○ Divorced ○ Separated
■ Male ○ Female	○ Single (never married) ○ Now married ○ Widowed ○ Divorced ○ Separated
Male ○ Female ○	○ Single (never married) ○ Now married ○ Widowed ○ Divorced ○ Separated
■ Male ○ Female	○ Single (never married) ○ Now married ○ Widowed ○ Divorced ○ Separated

6. DATE OF BIRTH				
MONTH AND YEAR OF BIRTH	MONTH OF BIRTH *FILL ONE CIRCLE ONLY*	YEAR OF BIRTH: DECADE *FILL ONE CIRCLE ONLY*		YEAR OF BIRTH: ACTUAL YEAR *FILL ONE CIRCLE ONLY*
Month / Year	○ Jan. to May ○ June to Dec.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191– ○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197– ■		○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4 ○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Month / Year	○ Jan. to May ○ June to Dec.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191– ○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197–		○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4 ○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Month / Year	○ Jan. to May ○ June to Dec.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191– ○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197– ■		○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4 ○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Month / Year	○ Jan. to May ○ June to Dec.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191– ○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197–		○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4 ○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Month / Year	○ Jan. to May ○ June to Dec.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191– ○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197– ■		○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4 ○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Month / Year	○ Jan. to May ○ June to Dec.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191– ○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197–		○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4 ○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9

Formules 2 A et 2 B

3. SEXE *NE REMPLIR QU'UN CERCLE*	4. ÉTAT MATRIMONIAL *NE REMPLIR QU'UN CERCLE*
■ Masculin ○ Féminin	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)
Masculin ○ Féminin	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)
■ Masculin ○ Féminin	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)
Masculin ○ Féminin	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)
■ Masculin ○ Féminin	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)
Masculin ○ Féminin	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)
■ Masculin ○ Féminin	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)

6. DATE DE NAISSANCE					
MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE	MOIS DE NAISSANCE *NE REMPLIR QU'UN CERCLE*	ANNÉE DE NAISSANCE			
		DÉCENNIE *NE REMPLIR QU'UN CERCLE*		ANNÉE EXACTE *NE REMPLIR QU'UN CERCLE*	
Mois Année	○ Janv. à mai ○ Juin à déc.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191–	○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197– ■	○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4	○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Mois Année	○ Janv. à mai ○ Juin à déc.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191–	○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197–	○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4	○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Mois Année	○ Janv. à mai ○ Juin à déc.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191–	○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197– ■	○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4	○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Mois Année	○ Janv. à mai ○ Juin à déc.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191–	○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197–	○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4	○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Mois Année	○ Janv. à mai ○ Juin à déc.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191–	○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197– ■	○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4	○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9
Mois Année	○ Janv. à mai ○ Juin à déc.	○ 186– ○ 187– ○ 188– ○ 189– ○ 190– ○ 191–	○ 192– ○ 193– ○ 194– ○ 195– ○ 196– ○ 197–	○ 0 ○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4	○ 5 ○ 6 ○ 7 ○ 8 ○ 9

Form 2 B

19. Have you attended school or university since last September?

○ Yes, full-time ■ ○ Yes, part-time, day or evening ○ No

20. What is the **HIGHEST** grade or year of elementary or secondary school you ever attended? (*See Instruction Booklet.*) ■

○ No schooling

Elementary or secondary (grade or year)
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

○ Kindergarten ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

21. Are you 15 years of age or older (i.e., born before June 1, 1956) ?

○ No → *End here for this person*

○ Yes → Continue below

22. Where did you attend your **HIGHEST** grade of elementary or secondary school?

■ ○ This province ○ Other province (*specify*) → _____

○ Outside Canada

○ No schooling

23. How many years of schooling have you had since secondary school?

	None	1	2	3	4	5	6+
University →	○	○	○	○	○	○	○

	None	1	2	3+
Other (*See Instruction Booklet.*) →	○	○	○	○ ■

24. Do you have a university degree, certificate or diploma?

Mark highest academic qualification.

○ No university degree, certificate or diploma
○ Yes, a university certificate or diploma (below Bachelor level)
○ Yes, Bachelor degree
○ Yes, First Professional degree
○ Yes, a Master's or equivalent, or earned Doctorate (*e.g., Ph.D., Ed.D.*)

25. Have you **EVER COMPLETED** a full-time vocational course of three months or longer?

Do not include university or high school courses. ■

■ ○ Yes, apprenticeship course
○ Yes, other full-time vocational

○ No → **GO TO QUESTION 26**

(a) Describe course or apprenticeship of longest duration

_____

(*e.g., auto mechanic, chemical technology, drafting, commercial art, X-ray technician, accounting, barbering . . .*)

(b) How long was this course or apprenticeship?

○ 3– 5 months ○ 1–2 years ○ More than 3 years
○ 6–12 months ○ 2–3 years

(c) When did you complete this course or apprenticeship?

■ ○ Before 1946 ○ 1946–1955 ○ 1956–1960 ○ 1961–1965 ■ ○ 1966–1968 ○ 1969–1971

26. Where did you live 5 years ago, on June 1, 1966 ?

○ Same dwelling → **SKIP TO QUESTION 28**
○ Same city, town, village or municipality (*not same dwelling*)
○ Outside of Canada
○ Different city, town, village or municipality in Canada, give its name →

_____
City, town, village, municipality, etc.

_____ County _____ Province

IMPORTANT: *If outside city or town limit, specify name of suburban municipality and not of city or town.*

28. For **PERSONS** ever married:

What was the date of your first marriage?

Mark circles for month, decade and year.

Month		Decade	Year
○ Jan.	○ July	○ 188–	○ 0
		○ 189–	○ 1
○ Feb.	○ Aug.	○ 190–	○ 2
		○ 191–	○ 3
○ Mar.	○ Sept.	○ 192–	○ 4
		○ 193–	○ 5
○ Apr.	○ Oct.	○ 194–	○ 6
		○ 195–	○ 7
○ May	○ Nov.	○ 196–	○ 8
		○ 197–	○ 9
○ June	○ Dec.	■	

29. For **WOMEN** ever married:

How many babies have you had, not counting stillbirths?

○ None	○ 5	○ 10
○ 1	○ 6	○ 11
○ 2	○ 7	○ 12
○ 3	○ 8	○ 13
○ 4	○ 9	○ 14+

Formule 2 B

19. Avez-vous fréquenté l'école ou l'université depuis septembre dernier?

○ Oui, à plein temps ■ ○ Oui, cours du jour ou du soir à temps partiel ○ Non

20. Quel **NIVEAU DE SCOLARITÉ AVEZ-VOUS ATTEINT** à l'école primaire ou secondaire? (*Consultez le Livret d'instructions.*) ■

○ N'ai jamais fréquenté l'école

○ Jardin d'enfants

École primaire ou secondaire (classe ou année)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

21. Avez-vous 15 ans ou plus (c.-à-d., êtes-vous né avant le 1er juin 1956) ?

○ Non → *Terminez ici pour cette personne*

○ Oui → Passez à la question suivante

22. Où avez-vous atteint votre niveau de scolarité **LE PLUS** élevé? (*primaire ou secondaire*)

■ ○ Cette province ○ Autre province (*précisez*) → _____

○ Hors du Canada

○ Aucune scolarité

23. Combien d'années d'études avez-vous terminées depuis l'école secondaire?

	Aucune	1 2 3 4 5 6+
Université →	○	○ ○ ○ ○ ○ ○

	Aucune	1 2 3+
Autre (*Consultez le Livret d'instructions.*) →	○	○ ○ ○ ■

24. Détenez-vous un certificat, diplôme ou grade universitaire?

Remplir le cercle qui indique le grade le plus élevé.

○ Aucun certificat, diplôme ou grade universitaire

○ Oui, certificat ou diplôme universitaire (*inférieur au baccalauréat*)

○ Oui, baccalauréat

○ Oui, premier diplôme permettant d'exercer une profession

○ Oui, maîtrise ou licence, ou doctorat acquis (*ex., D. Ph., D. Éd.*)

25. Avez-vous **TERMINÉ**, à plein temps, un cours de formation professionnelle de trois mois ou plus?

Ne comptez pas les cours universitaires ou du niveau secondaire. ■

■ ○ Oui, un cours d'apprentissage ○ Oui, autre cours de formation professionnelle à plein temps ○ Non → **PASSEZ À LA QUESTION 26**

a) Décrivez le cours ou l'apprentissage le plus long

_____

(*par ex., mécanique automobile, technologie de la chimie, dessin, dessin publicitaire, technique de la radiologie, comptabilité, coiffure . . .*)

b) Combien de temps a duré le cours ou l'apprentissage?

○ 3– 5 mois ○ 6–12 mois ○ 1–2 ans ○ 2–3 ans ○ Plus de 3 ans

c) Quand avez-vous terminé le cours ou l'apprentissage?

■ ○ Avant 1946 ○ 1946–1955 ○ 1956–1960 ○ 1961–1965 ■ ○ 1966–1968 ○ 1969–1971

26. Où habitiez-vous il y a 5 ans, c'est-à-dire le 1er juin 1966?

○ Dans le même logement → **PASSEZ À LA QUESTION 28**

○ Dans la même ville, le même village, la même municipalité (*mais pas dans le même logement*)

○ En dehors du Canada

○ Dans une autre ville, un autre village, une autre municipalité du Canada, indiquez-en le nom →

_____
Ville, village ou municipalité, etc.

_____ Comté _____ Province

IMPORTANT: *Si vous demeuriez en banlieue d'une grande ville, indiquez le nom de la municipalité de banlieue et non pas celui de la ville.*

28. Aux **PERSONNES** déjà mariées:

Quelle est la date de votre premier mariage? *Marquez le cercle du mois, de la décennie et de l'année.*

Mois		Décennie	Année
○ Janv.	○ Juil.	○ 188–	○ 0
		○ 189–	○ 1
○ Fév.	○ Août	○ 190–	○ 2
		○ 191–	○ 3
○ Mars	○ Sept.	○ 192–	○ 4
		○ 193–	○ 5
○ Avril	○ Oct.	○ 194–	○ 6
		○ 195–	○ 7
○ Mai	○ Nov.	○ 196–	○ 8
		○ 197–	○ 9
○ Juin	○ Déc.	■	

29. Aux **FEMMES** déjà mariées:

Combien d'enfants avez-vous eus, sans compter les enfants mort-nés?

○ Aucun	○ 5	○ 10
○ 1	○ 6	○ 11
○ 2	○ 7	○ 12
○ 3	○ 8	○ 13
○ 4	○ 9	○ 14+

Instructions for Questions

3 Because so many first names, such as Jean, Francis or Leslie, could refer to either a male or female, Question 1 is not a sufficient indication of a person's sex. You are required to fill the circle opposite either Male or Female for Question 3.

4 "Now married" is to be marked for each person whose husband or wife is living, unless the couple are separated or a divorce has been obtained; e.g. "Now married" should be marked for the following:

(i) persons temporarily living apart because one person is employed elsewhere or is in the Armed Services;

(ii) persons living apart because one person is in a hospital or sanatorium.

"Separated" is to be marked for persons (whether or not legally separated) who have been deserted or who have parted because they no longer want to live together but have not obtained a divorce.

"Divorced" is to be marked for each person who has obtained a legal divorce and has not remarried.

6 *Print* the month and year of your birth in the first section. Fill the appropriate circles in the second, third and fourth sections, one circle only should be filled for *each* of these sections. If the precise date of birth is not known, give the best estimate possible. *Study the examples on the page to the left.*

19 Mark "Yes" if you have attended *at any time* since last September:

1 an elementary school (public or private);
2 a secondary school (high school, collegiate institute, technical high school, vocational high school or junior high school);
3 a university (including colleges which offer courses leading to a degree);
4 other institutions such as seminaries or schools for the blind or deaf which provide an equivalent type of general education leading to an elementary or high school diploma;
5 a technical institute;
6 a teachers' college, community college, or nursing school not affiliated with a university;
7 a private business college; or
8 a private or provincial trade or vocational school.

A person should be considered as attending full-time if he is taking 75% or more of the normal course load in the grade or year in which he is registered.

Part-time courses should include only organized instructional classes aimed at expanding knowledge or skills. Exclude activities which have no educational aim or which are not planned in systematic sequence (e.g., isolated public lectures).

20
- Fill *one circle only* to indicate *highest* grade or year attended. (Persons currently enrolled should give their *present* grade or year.)
- Fill the circle for "No schooling" for children in day nurseries and nursery schools that do not have an educational programme.
- Persons studying to complete a regular school grade by private instruction, correspondence or part-time attendance at class should report the grade or year in which these courses would be included in the regular day-time programme.

Instructions pour questions

3 Comme certains prénoms tels que Claude, Doris ou Camille peuvent désigner un homme aussi bien qu'une femme, la réponse à la question 1 ne suffit pas pour indiquer le sexe. Vous devez remplir le cercle vis-à-vis "Masculin" ou "Féminin" à la question 3.

4 Indiquez "Actuellement marié(e)" pour toute personne dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé de corps, ou divorcé; par ex., indiquez "Actuellement marié(e)" pour:

i) les personnes qui ne vivent pas ensemble parce qu'un conjoint travaille ailleurs ou fait partie des Forces armées;

ii) les personnes qui ne vivent pas ensemble parce qu'un conjoint est malade dans un hôpital ou un sanatorium.

Indiquez "Séparé(e)" pour les personnes (séparées légalement ou non) qui sont abandonnées, ou qui se sont laissées parce qu'elles ne veulent plus vivre ensemble, mais qui n'ont pas obtenu un divorce.

Indiquez "Divorcé(e)" pour toute personne qui a obtenu un divorce et qui n'est pas remariée.

6 Inscrivez en lettres moulées, le mois et l'année de votre naissance dans la première section. Remplissez les cercles appropriés dans les deuxième, troisième et quatrième sections. Ne remplissez qu'un seul cercle par section. Si vous ne connaissez pas la date de naissance exacte, donnez une date approximative, au mieux de votre connaissance. *Examinez les exemples sur la page ci-contre.*

19 Indiquez "Oui" si vous avez fréquenté, *à un moment quelconque*, depuis septembre dernier:

1 une école élémentaire (publique ou privée);
2 une école secondaire (secondaire supérieure, technique de niveau secondaire, école secondaire de formation professionnelle ou secondaire de premier cycle);
3 une université (y compris les collèges qui offrent des cours menant à un grade);
4 un autre établissement, comme un séminaire ou une école pour aveugles ou pour sourds, qui dispense un enseignement général équivalent, menant à un diplôme d'études élémentaires ou secondaires;
5 un institut technique;
6 une école normale, un collège communautaire, un CEGEP ou une école d'enseignement infirmier non affiliée à une université;
7 un collège commercial privé; ou
8 une école d'arts et métiers ou de formation professionnelle, privée ou provinciale.

Une personne est étudiante à plein temps si elle suit 75 p. 100 ou plus des cours qui se donnent dans la classe où elle est inscrite.

Les cours à temps partiel ne doivent comprendre que les cours organisés dont l'objet est l'élargissement des connaissances ou le développement des aptitudes. Ne comptez pas les activités sans but éducatif ou qui ne sont pas organisées systématiquement (par exemple, les conférences publiques).

20
- Remplissez *un cercle seulement* pour indiquer votre année d'étude *la plus avancée*. (Si vous suivez des cours *présentement*, indiquez dans quelle année d'étude vous êtes.)
- Indiquez "N'ai jamais fréquenté l'école" pour les enfants qui fréquentent les garderies ou les maternelles sans programme d'enseignement.
- Si vous étudiez en vue d'un grade, par des cours privés, par correspondance ou à temps partiel, indiquez dans quelle année ces cours se donneraient s'ils faisaient partie d'un programme régulier.

Instructions for Questions – Continued

- Persons who received their education outside of Canada or who did not attend a regular graded school, should make the best possible estimate of the level of schooling completed. The following guides may help:
  1. Grade 13 is Senior Matriculation year in Ontario and British Columbia.
  2. Grade 12 is the Senior Matriculation year in Nova Scotia, Quebec and the Prairie Provinces.
  3. Newfoundland, New Brunswick and Prince Edward Island do not have Senior Matriculation. The normal school leaving years (Junior Matriculation) are Grade 12 in Prince Edward Island and New Brunswick, and Grade 11 in Newfoundland
  4. In the Classical Colleges of Quebec, "Versification" is considered equivalent to Grade 11, and "Belles-Lettres" as beyond the secondary level (see Question 23)
  5. In the British school system, 5th Form (Grammar school or Public school) is to be equated to Grade 13, and 6th Form to the first year at university
  6. In the Continental system, the first four years of Middle School (Lyceum, Gymnasium, College, etc.) correspond to Grades 9 to 12.

22 If you received your education in Canada, mark "This province" if you completed your highest grade of elementary or secondary school in the province in which you reside; otherwise enter the name of the province where you completed your highest grade in the space provided.

23
- Fill *one circle only* on *each* line.
- If you have attended only part of a year at university or have attended the qualifying year, fill the circle for "University 1".
- If you have completed the 2nd (Sophomore) year at university but have taken three years to do so, fill the circle for "University 2".
- If you completed the 1st year in an Arts course then transferred to Medicine (or any other faculty) and completed the 1st year of it, fill the circle for "University 2".
- "Other" type of post-secondary schooling includes trade or business schools, institutes of technology, community colleges, CEGEP's (in Quebec), teachers' colleges, schools of nursing, etc. Be sure to fill the appropriate circle (None, 1, 2, 3 +).
- If you took one year in each of two different types of post-secondary schools (e.g., one year at a technical institute and one year at teachers' college), fill the circle for "Other 2".

24 *"Yes, a university certificate or diploma (below Bachelor level)"*
Fill this circle if you have *completed* a university certificate or diploma course, but have no university degree.

"Yes, Bachelor degree"
Fill this circle if your highest academic qualification is a Bache or degree in the faculties of Arts, Science or Commerce (e.g., B.A., B.Sc., B. Comm. in a general or an honours course).

"Yes, First Professional degree"
Fill this circle if your highest academic qualification is a first level university degree in such specialized fields as medicine, dentistry, pharmacy, law, theology, education, engineering, architecture, forestry, etc.

"Yes, a Master's or equivalent, or earned Doctorate"
Fill this circle if you have an M.A., M.Sc., or other Master's degree or *equivalent* post-graduate diploma or certificate in medicine. If you have an earned Doctorate such as a Ph.D. or Ed.D., fill in this circle also

Instructions pour questions – suite

- Les personnes qui ont fait leurs études en dehors du Canada ou qui n'ont pas fréquenté une école régulière doivent estimer le mieux possible le niveau de scolarité atteint. Les points de repère suivants pourront vous être utiles:
  1. La 13e année est l'année d'immatriculation senior en Ontario et en Colombie-Britannique.
  2. La 12e année est l'année d'immatriculation senior en Nouvelle-Écosse, au Québec et dans les provinces des Prairies
  3. Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard n'ont pas d'immatriculation senior. La dernière année d'étude (immatriculation junior) est normalement la 12e année dans l'Île du Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et la 11e année à Terre-Neuve.
  4. Dans les collèges classiques du Québec, la "Versification" est l'équivalent de la 11e année et les "Belles-Lettres" dépassent le niveau secondaire (voir question 23).
  5. Dans le système scolaire britannique, la 5e année (*Grammar School* ou *Public School*) équivaut à la 13e, et la 6e année, à la première année d'université
  6. En Europe continentale, les quatre premières années d'école secondaire (lycée) ou moyenne (gymnase, collège, etc.) correspondent aux années 9 à 12.

22 Si vous avez fait vos études au Canada, indiquez "Cette province" si vous avez fait vos études élémentaires ou secondaires dans la province où vous résidez; autrement, inscrivez dans l'espace prévu le nom de la province où vous avez fait votre dernière année d'études.

23
- Remplissez *un cercle seulement* à chaque ligne.
- Si vous n'avez fait qu'une partie d'une année à l'université ou si vous avez terminé l'année pré-universitaire, indiquez "Université 1".
- Si vous avez *terminé la seconde année d'université*, mais que vous l'ayez faite en trois ans, indiquez "Université 2".
- Si vous avez terminé la première année du baccalauréat ès arts puis êtes passé à la médecine (ou à une autre faculté) et avez terminé la première année de ce cours, indiquez "Université 2".
- Comptez comme "Autre" genre de cours post-secondaire tout cours donné dans une école d'arts et métiers ou une école commerciale, un CEGEP (au Québec), une école normale, une école d'enseignement infirmier, etc. N'oubliez pas de remplir le cercle approprié (Aucune, 1, 2, ou 3+).
- Si vous avez fait une année dans deux écoles secondaires différentes (par exemple, une année dans un institut technique et une année à l'école normale), indiquez "Autre 2".

24 *"Oui, certificat ou diplôme universitaire (inférieur au baccalauréat)"*
Remplissez ce cercle si vous avez *terminé* un cours universitaire donnant un certificat ou un diplôme, mais n'avez pas de grade universitaire.

"Oui, baccalauréat"
Remplissez ce cercle si votre grade scolaire le plus élevé est un baccalauréat ès arts, ès sciences ou ès sciences commerciales (B.A., B.Sc., B. Comm. d'un cours général ou de spécialisation).

"Oui, premier diplôme permettant d'exercer une profession"
Remplissez ce cercle si votre titre universitaire le plus élevé est un grade universitaire de premier cycle dans une discipline spécialisée telle que la médecine, l'art dentaire, la pharmacie, le droit, la théologie, l'enseignement, le génie, l'architecture, la sylviculture, etc.

"Oui, maîtrise ou licence, ou doctorat acquis"
Remplissez ce cercle si vous avez un M.A., un M.Sc., ou une autre maîtrise ou un diplôme ou certificat *équivalent* en médecine ou dans une autre discipline. Si vous avez un Doctorat acquis (D.Ph., D.Éd.), remplissez le même cercle.

Instructions for Questions – Concluded

25

- This question refers to *full-time* vocational or occupational courses of *at least 3 months duration* taken by you *at any time*.
- Do *not* include courses leading to a high school diploma or to a university degree, certificate or diploma.
- Do *not* include courses which you are presently taking but have not yet completed, or courses which you commenced but dropped before completion.
- Include the following *only* if they were taken to improve your occupational qualifications: (1) arts and craft programmes; (2) literacy or language courses; (3) investment or homemaking courses; (4) music or other cultural courses
- Courses within the Armed Services should be included, provided they are of 3 months full-time duration and are useful in civilian life.
- For recording apprenticeship training, mark in part (b) the entire length of the apprenticeship, not just the part spent in formal class-room or shop instruction.
- *Be very specific* in describing your course (e.g., "house wiring" is more specific than "electricity"; "cabinet-making" is more specific than "woodwork").

26

- Be sure to fill one and *only* one of the four circles.
- If you have filled the bottom circle, be sure to enter the *name* of your locality of residence 5 years ago and the county and province in which it is located. Where a name is used both for a parish and a town, etc., please indicate which is correct by adding the type, i.e Granby *town* or Granby *parish*. If you were living in a suburban municipality, enter its name rather than the name of the large metropolitan area of which it forms a part, e.g., East Kildonan rather than Winnipeg
- We want to measure *actual* movements of population within Canada, not changes in address due *only to* municipality boundary changes (or name changes) Therefore, consider your residence 5 years ago in terms of *present* municipality boundaries

28 and 29

Note that these questions refer *only* to persons who are now married or have been married at one time. Question 28 is to be answered *by both men and women* and Question 29 *by women only*.

28

If you have been married more than once, report only the date of your *first* marriage.

29

Count *all* babies born alive that you have ever had, whether born of this marriage or any previous marriage. Include those who died *after* birth and those now residing elsewhere. Do *not* include adopted or stepchildren. Fill the "None" circle if you never had a baby

Instructions pour questions – fin

25

- Cette question se rapporte au cours de formation professionnelle à *plein temps* d'une durée d'*au moins 3 mois, quelle que soit l'époque* de votre vie où vous l'avez suivi.
- *Ne comptez pas* les cours menant à un diplôme d'école secondaire, ou à un certificat, diplôme ou grade universitaire.
- *Ne comptez pas* les cours que vous suivez actuellement mais que vous n'avez pas terminés ou les cours que vous avez commencés mais que vous avez abandonnés en cours de route.
- Comptez les cours ci-après *seulement* si vous les suivez pour accroître votre compétence professionnelle: 1) programmes d'arts et d'artisanat; 2) cours de langue ou de culture générale; 3) cours de placement ou d'économie domestique; 4) cours de musique ou autres cours de culture.
- Comptez les cours suivis à plein temps dans les Forces armées s'ils ont duré au moins 3 mois et vous sont utiles dans la vie civile.
- Pour décrire les cours d'apprentissage, indiquez à la partie b) la durée complète de l'apprentissage et non pas seulement le temps passé à suivre des cours réguliers en classe ou en atelier.
- *Soyez très précis* dans votre description (par exemple, "pose de fils électriques" est plus précis que "électricité"; "ébénisterie" est plus précis que "travaux de menuiserie").

26

- Ne remplissez *qu'un* des quatre cercles.
- Si vous avez rempli le cercle du bas, inscrivez bien le *nom* de votre localité, de votre comté et de votre province de résidence il y a 5 ans. Là où *une* paroisse, *une* ville, etc. sont connues sous le même nom, veuillez préciser, par exemple, *Ville* de Granby ou *Paroisse* de Granby. Si vous habitiez dans une municipalité de banlieue, inscrivez son nom plutôt que le nom de la zone métropolitaine dont elle fait partie (par exemple, Ville Saint-Laurent plutôt que Montréal).
- Nous voulons mesurer les migrations *réelles* de la population au Canada et non pas les changements d'adresses *résultant* de changements de limites des municipalités (ou de changements de noms). Indiquez donc votre lieu de résidence il y a 5 ans d'après les limites *actuelles* de la municipalité.

28 et 29

Ces questions ne s'adressent qu'aux personnes qui sont mariées ou qui l'ont déjà été. La question 28 s'adresse *aux hommes et aux femmes* et la question 29, *aux femmes seulement*.

28

Si vous avez été marié plus d'une fois, n'indiquez que la date du *premier* mariage.

29

Comptez *tous* vos enfants nés vivants, qu'ils soient issus du présent mariage ou d'un mariage antérieur. Comptez les enfants décédés *après* leur naissance et ceux qui habitent ailleurs.

Ne comptez pas les enfants adoptifs ou les beaux-fils ou belles-filles. Remplissez le cercle "Aucun" si vous n'avez jamais eu d'enfant.

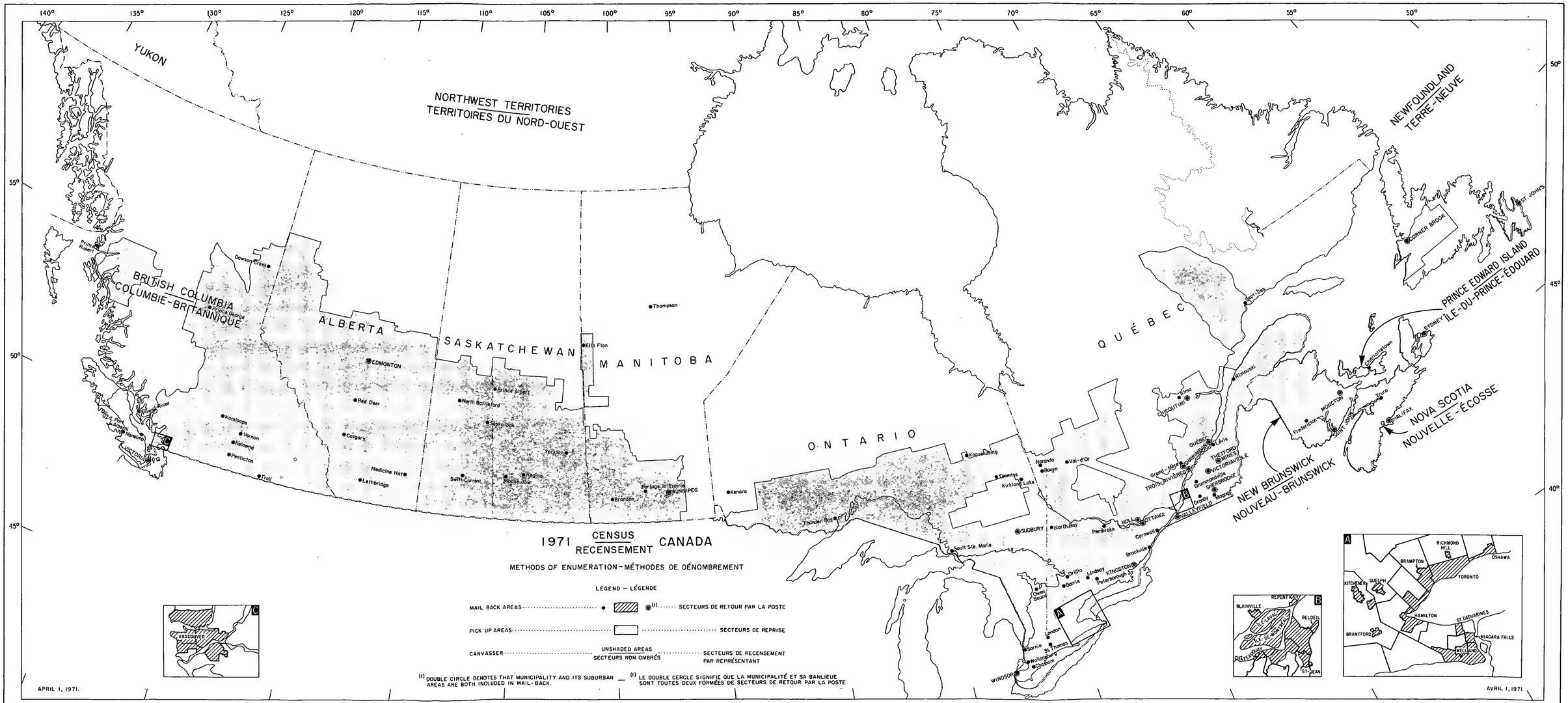

REV. MARCH, 1975.

REV. MARS, 1975.

ERRATA

Please note the following corrections are necessary for this Volume Part:

Bulletin No. 1.2-8 – Where level of schooling is less than Grade 11, data shown for persons with vocational training also include those with post-secondary non-university training.

Veuillez noter les corrections suivantes pour cette partie du volume:

Bulletin nº 1.2-8 – Lorsque le niveau d'instruction est inférieur à la 11e année, les données présentées pour les personnes ayant une formation professionnelle comprennent également les personnes ayant une formation postsecondaire non universitaire.

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada

1010016525